

DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATIONS SUR LES COÛTS SOCIAUX, LE STATUT ET LA GESTION DES GROUPES DE POPULATION DES COMPLEXES SUCRIERS

MAITRE D'OUVRAGE:

Monsieur l'Ordonnateur National Suppléant du Fonds Européen de Développement

Usine Ferké 1



MAITRE D'ŒUVRE:

Ministère de l'Agriculture – Direction Générale de la Planification du Contrôle des Projets et des Statistiques (DGPPS)

RAPPORT FINAL FERKE 1 & 2

« Ce rapport est financé par la Commission Européenne et est présenté par le Cabinet de Consultants Associés CY (CCA-CY) pour le Minagri, la Cellule de coordination de la coopération CI-UE et la Commission Européenne. Il ne reflète pas nécessairement l'opinion du Minagri, de la Cellule de coordination de la coopération CI-UE ou de la Commission Européenne ».

AC/YH/FN/cg novembre 2010





DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATIONS SUR LES COÛTS SOCIAUX, LE STATUT ET LA GESTION DES GROUPES DE POPULATION DES COMPLEXES SUCRIERS

RAPPORT FERKE 1 & 2

Octobre 2010

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES GRAPHIQUES	4
LISTE DES PHOTOS	
RESUME EXECUTIF	
INTRODUCTION	
CE PRESENT RAPPORT EST STRUCTURE COMME SUIT :	
I- CARACTERISTIQUES FONCIERES ET SOCIO-DEMOGRAPHIQUES COMPLEXES	
I.1. CARACTERISTIQUES FONCIERES DES COMPLEXES	
I.2- MODE D'OCCUPATION DES TERRES SUR LE PATRIMOINE FONCIER DES COMPLEXES	
I.3- CARACTERISTIQUES SOCIO-HISTORIQUES ET DEMOGRAPHIQUES	12
II- ORGANISATION ET MODE DE GESTION DES GROUPES SOCIAUX	23
III- CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES COMPLEXES	24
III.1- IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DES COMPLEXES 1 ET 2	24
III.2 - AUTRES ACTIVITES AGRICOLES SUR LES COMPLEXES	24
III.3- AUTRES ACTIVITES ECONOMIQUES	
IV- INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS SOCIAUX	26
IV.1 Types d'infrastructures et services sociaux offerts	
IV.2 – HABITAT	
IV.3- CONSOMMATION EN EAU ET ELECTRICITE	
IV.5 Infrastructures routieres	
V- SITUATION DE L'ECOLE ET DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES	32
VI - COUVERTURE SANITAIRE ET INFRASTRUCTURES SOCIO-MEDICALES	5 36
VI.1- CENTRE DE SANTE DU COMPLEXE DE FERKE 1ET 2	3 <i>€</i>
VI.2- ETAT DES INFRASTRUCTURES ET BESOINS EN REHABILITATION	39
VII- EVALUATION ET GESTION DES COUTS SOCIAUX	40
VII-1- Principe de calcul des couts sociaux	40
VII.2- Typologie des couts consideres dans le calcul des couts sociaux	41
VII.3- VALORISATION DES DIFFERENTS POSTES DE COUT	
VII.4- MODE DE GESTION ACTUELLE DES COUTS SOCIAUX	
VII.5- FORCES ET FAIBLESSES DU MODE DE GESTION ACTUEL DES COUTS SOCIAUX	
VIII- ANALYSE DES CONTRAINTES ET BESOINS SOCIAUX DES POPULAT	
VIII.1- ANALYSE DES CONTRAINTES COLLECTIVES	
VIII.3. ANALYSE DES CONTRAINTES SI ECHIQUES	
VIII.4- ANALYSE DES BESOINS SPECIFIQUES	
VIII.5. ANALYSE DES ALTERNATIVES POUR LA SATISFACTION DES BESOINS	52
IX- RECOMMANDATIONS	54
BIBLIOGRAPHIE	57
ANNEXE	58

Liste des tableaux

Tableau 1: Taille moyenne du ménage et population selon la catégorie	
socioprofessionnelle à Ferké 1	22
Tableau 2 : Taille moyenne du ménage et population selon la catégorie	
socioprofessionnelle à Ferké 2.	22
Tableau 3 : Situation des effectifs des écoles de la SUCAF-CI/Ferké 1 et Ferké 2	33
Tableau 4 : Couverture en Etablissement Sanitaire Primaire (EPS)	37
Tableau 5 : Ratios de couverture médicale en Côte d'Ivoire	38
Tableau 6 : Infrastructures sanitaires et capacités d'accueil	
Tableau 7 : Coûts sociaux supportés par la SUCAF	45
Tableau 8 : Synthèse des coûts sociaux	
Tableau 9 : Mode de gestion des coûts sociaux	48
Tableau 10 : Analyse des forces et faiblesses du mode de gestion des coûts	49
Tableau 11 : Matrice de priorités au niveau collectif	51
Tableau 12 : Recommandations à l'Etat et aux Conseils Généraux	55
Tableau 13 : Recommandations à l'endroit de la SUCAF	56
Liste des Graphiques	
Graphique 1 : Pyramide des âges de la population du complexe de Ferké 1	16
Graphique 2 : Pyramide des âges de la population du complexe de Ferké 2	
Graphique 3 : Répartition du peuplement par origine ethnique à Ferké 1	
Graphique 4 : Répartition du peuplement par nationalité à Ferké 1	
Graphique 5 : Répartition de la population salon la rationalité à Ferké 2	
Graphique 6 : Répartition de la population selon la nationalité à Ferké 2 Graphique 7 : Répartition des populations des complexes de Ferké1 & 2 selon la	
religion	
Graphique 8 : Répartition des chefs de ménage selon le niveau d'instruction du Ch	
ménage à Ferké 1	
Graphique 9 : Répartition des chefs de ménage selon le niveau d'instruction du Che	
ménage à Ferké 2	
Graphique 10 : Répartition selon la catégorie socioprofessionnelle du Chef de ména	
Ferké 1	_
Graphique 11 : Répartition selon la catégorie socioprofessionnelle du Chef de ména	
Ferké 2	
Graphique 12 : Répartition des coûts sociaux supportés par le complexe	
Liste des Photos	
Photo 1 : Infrastructures scolaires dégradées. Photo 2 : Les cantines scolaires	

Liste des Cartes

Carte 1: Localisation des villages aux alentours du complexe de Ferké 1	10
Carte 2 : Localisation des villages aux alentours des exploitations de Ferké 2	11
Carte 3 : Occupation du sol du complexe de Ferké 1	12
Carte 4 : Occupation du sol de Ferké 2	13
Carte 5: Nombre de ménages par quartier sur le complexe sucrier de Ferké1	15
Carte 6 : Nombre de ménages par quartier sur le complexe sucrier de Ferké2	15
Carte 7 : Equipements socio-collectifs du complexe sucrier de Ferké 2	26
Carte 8 : Typologie de l'habitat du complexe sucrier de Ferké 1	27
Carte 9 : Typologie de l'habitat du complexe sucrier de Ferké 2	28

Liste des abréviations

ANADER Agence Nationale d'Ap	pui au Développement Rural
-------------------------------------	----------------------------

ARV Antirétroviraux

CANVI Coopérative de Canne Villageoise
CCO Cadre de Concertation et d'Orientation

CDD Contrat à durée déterminée
CDI Contrat à durée indéterminée
CDV Conseil et Dépistage Volontaire

CM Chef de Ménage CNO Centre Nord-Ouest

COCAMAZUE Coopérative de Canne de la Marahoué de Zuenoula

COCANRO Coopérative de Canne de Rolandfla

COGES Comite de Gestion

COJEACANVI Coopérative des Jeunes Exploitants de Canne Villageoise

CRA Comite de Réflexion et d'Actions

DD Direction Départementale de l'Agriculture
DR Direction Régionale de l'Agriculture
DRH Direction des Ressources Humaines
GPS Geographic Positioning System
ISS Interviews Semi- structurées

MARP Méthode Active de Recherche Participative

PIB Produit Intérieur Brut

RGPH Recensement Général de la Population et de l'Habitat

Résumé exécutif

L'industrie sucrière a été créée au début des années 70 avec six (6) complexes agroindustriels d'une capacité globale de production de 300 000 tonnes de sucre par an.

Depuis sa création, le secteur n'a jamais été très performant. Actuellement, seuls quatre (04) des six (06) complexes fonctionnent. Pour donner au secteur un nouveau souffle, l'Etat de Côte d'Ivoire procède en 1997 à sa privatisation.

Cependant, l'impulsion donnée par cette nouvelle politique sera interrompue à partir de la crise sociopolitique. On assiste aujourd'hui à une dynamique de l'environnement démographique, social, économique et de l'espace foncier des complexes sucriers. Cela est dû à l'arrivée massive des populations en quête d'un mieux-être. Par conséquent, les logements initialement construits par le complexe dans les années 1974, sont devenus insuffisants.

- A Ferké 1, nous dénombrons deux mille deux cent cinquante quatre (2254) ménages, répartis dans 14 villages identifiés sur le patrimoine foncier du complexe. Avec une moyenne d'environ de 6 (5,094) individus par ménage, le dénombrement montre qu'il y a environ 11482 personnes qui résident sur le complexe de Ferké 1.
- Les ménages des sites du complexe sucrier sont composés de 54,9% d'hommes (6304) et de 45,1% de femmes (5178) soit un rapport de masculinité de 1,2.
- La moitié de la population résidante est composée en majorité de jeunes adolescents âgés de 5 à 15 ans avec une proportion de 22,5% (2583) de femmes et 25,2 % (2893) d'hommes.

A Ferké 2, nous dénombrons deux mille cinq cent trois (2 503) ménages ont été identifiés ; ce qui correspond à une population de 15 018 habitants soit en moyenne 6 personnes par ménage.

- Les ménages des sites du complexe sucrier de Ferké 2 sont composés de 50,6% (7 599) d'hommes et de 49,4% (7 419) de femmes soit un rapport de masculinité de 1,02.
- La moitié de la population résidante est jeune. 60,1% de la population (9 026 habitants) à moins de 25 ans avec une proportion de 67,2% chez les femmes et 53,1 % chez les hommes.

A Ferké 1 et Ferké 2 :

Sur les deux sites, la plupart des chefs de ménages dénombrés sur les complexes de SUCAF-CI (83,62%) ne sont pas des employés permanents du complexe. Cette catégorie regroupe des retraités, des travailleurs occasionnels, des planteurs villageois de canne à sucre, des artisans, des commerçants et autres.

Ce chiffre met en exergue la problématique des coûts sociaux sur les complexes dans la mesure où pour des raisons diverses (retraite, recherche de mieux être, recherche d'opportunité), des personnes qui ne travaillent pas à la SUCAF y vivent et bénéficient gratuitement des services de base (l'électricité, l'eau et autres services).

En matière d'assainissement et d'hygiène, la plupart des ménages (61,46%) jettent les ordures dans un dépotoir ouvert sans une autre forme de traitement. Cette situation se rencontre dans les villages A, B, SIVAC (Ferké 1) ainsi que les villages autochtones (Ferké 1&2) et les villages Pays Bas, Extension (Ferké 2).

En revanche, dans le village C (Ferké1), les ménages disposent de poubelles à ordures qui sont régulièrement collectées par la société SORRECIA. A Ferké 2, la société FURAX collecte des ordures dans les Villages Cadres, Camps Sécurité, Village 1, 2,3, Villages Extension, Dallas, Cadre et Maîtrise.

En ce qui concerne les infrastructures routières, à Ferké 1, aucune route hors zone d'exploitation de SUCAF ne bénéficie de réhabilitation.

A Ferké 2, ce sont 22 km de route de 30 m de largeur qui sont réhabilités chaque année : 15 km sur l'axe Ferké 2 – Tafiéré et 7 km sur l'axe Ferké 2 – Komborodougou.

Les complexes Ferké 1 et 2 disposent de 16 écoles pour 54 classes quand le département de Ferkessédougou en compte respectivement 89 et 410. Les complexes Ferké 1 et 2 ont permis d'ajouter à la carte scolaire 20,48% de classes et 22,28% d'élèves au département. Cette contribution renforce l'extension de la carte scolaire du Nord et présente des répercussions positives sur l'évolution de la socialisation en milieu rural.

L'état des lieux fait apparaître que les bâtiments des salles de classes dont certains sont construits en 1974 et les plus récents en 1986, n'ont jamais fait l'objet de réhabilitation. Ils sont par conséquent dans un état de délabrement très avancé. Les latrines de ces écoles sont en majorité non fonctionnelles et obstruées. Les écoles ne disposent pas de cantines conventionnelles.

Au niveau de la couverture sanitaire, les centres de santé des complexes sucriers de Ferké 1 & 2 ne respectent pas les normes sanitaires. Le ratio médecin / population est de 1/26.500, ce qui est en dessous des normes OMS (1/10.000) et la situation en Côte d'Ivoire pour l'année 2004 (1/8.333).

Les coûts sociaux supportés par la SUCAF en 2008 s'élèvent à 1 822 062 659 francs CFA. Ils se décomposent en coûts supportés du fait de la politique sociale de l'entreprise en faveur de son personnel (719 607 383 FCFA, soit 39,49% du coût total) et en coûts supportés du fait de l'immobilisme de l'Etat (1 102 455 276 FCFA, soit 60,51% du coût total).

Introduction

L'industrie du sucre est installée dans la zone Nord de la Côte d' Ivoire et est constituée de quatre complexes appartenant à deux groupes privés, SUCAF et SUCRIVOIRE dans lesquels l'Etat ivoirien est actionnaire minoritaire.

Ce secteur a été mis en place dans un souci de diversification de la production agroindustrielle, d'autosuffisance du pays en sucre et d'aménagement de territoire. Ce, pour tenir compte des disparités entre les zones de forêt et celles de savane. Mais aujourd'hui, il est confronté à de nombreuses difficultés qui ne lui permettent pas d'atteindre ses objectifs initiaux.

Pour donner au secteur un nouveau souffle, l'Etat de Côte d'Ivoire procède en 1997 à sa privatisation. Cependant cette l'impulsion sera interrompue par la crise socio-politique.

L'outil de production est vieillissant et une série de freins à la productivité ont été identifiés. Les plantations villageoises représentent seulement 10 à 15% de la superficie de canne cultivée.

Les planteurs sont insuffisamment organisés et maîtrisent mal les itinéraires techniques.

L'état de l'environnement actuel des complexes est caractérisé par une évolution démographique inconsidérée et une extension accélérée et non maîtrisée des charges sociales et économiques inhérentes à des coûts sociaux directs et indirects qui affectent la compétitivité du sucre ivoirien.

Cette situation entraîne un impact négatif sur le milieu humain, physique et économique des complexes et sur leurs objectifs initiaux qui sont :

- Constituer un pôle de développement socioéconomique,
- Lutter contre l'exode des populations

Ce constat nécessite d'une part un état des lieux permettant d'évaluer les coûts sociaux générés par ce nouvel environnement et d'autre part, de faire un diagnostic exhaustif de la situation démographique économique et infrastructurelle en vue de formuler des propositions.

Ce présent rapport est structuré comme suit :

I- caractéristiques foncières et socio-démographiques du complexe

II- organisation et mode de gestion des groupes sociaux

III- caracteristiques socio-economiques du complexe

IV- infrastructures et equipements sociaux

V- situation de l'école et des infrastructures scolaires

VI - couverture sanitaire et infrastructures socio-medicales

VII- évaluation et gestion des coûts sociaux

VIII- analyse des contraintes et besoins sociaux des populations

IX- recommandations

I- CARACTERISTIQUES FONCIERES ET SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES COMPLEXES

I.1. Caractéristiques foncières des Complexes

Les complexes sucriers de Ferké 1 & 2 sont situés au plan administratif dans les départements de Ferké, Tafiéré et Katiola au Nord de la Côte d'Ivoire.

Le complexe englobe les villages autochtones suivants : Fonnikaha, Pelefongonvogo, Donkaha, Kissankaha, Koutienedougou, Oumayelivogo et Nabankaha pour Ferke 1. Pour Ferke 2, il s'agit de Pangalakaha, Nayolovogo, Tchegbo.

I.2- Mode d'occupation des terres sur le patrimoine foncier des complexes

Sur les sites de Ferké 1 et 2, les villages sont regroupés en trois catégories :

- Les villages autochtones;
- les villages SUCAF;
- les villages « spontanés ».
- Les villages autochtones sont Fonnikaha, Pelefongonvogo, Donkaha, Kissankaha, Koutienedougou, Oumayelivogo et Nabankaha pour Ferké 1.
- Pour Ferké 2, il s'agit de Pangalakaha, Nayolovogo, Tchegbo. Même si ses terres sont occupées par le complexe, le village de Pangalakaha n'est pas sur le périmètre foncier. Nayolovogo et Tchégbo sont peuplés en majorité par des migrants venant de Korhogo, Ferké, Katiola, Napié. Ces deux villages sont sur le périmètre foncier de Ferké 2.
- Les villages SUCAF ont été créés pour loger les employés de l'entreprise. Cependant tous les habitants de ces villages ne travaillent pas en tant qu'employés permanents sur le complexe. Certains cultivent les terres non mises en valeur par le complexe. Dans cette catégorie, on note les villages B, le village C et le village Cadre.
 - Certains villages ou quartiers existent sur le site du complexe, du fait de la présence ou de l'existence d'intérêts économiques comme la pratique de l'agriculture et de la pêche.

Ainsi, la présence du fleuve Bandama sur le site a facilité la création d'un village de pêcheurs venus du Mali. Il s'agit de Bossodougou.

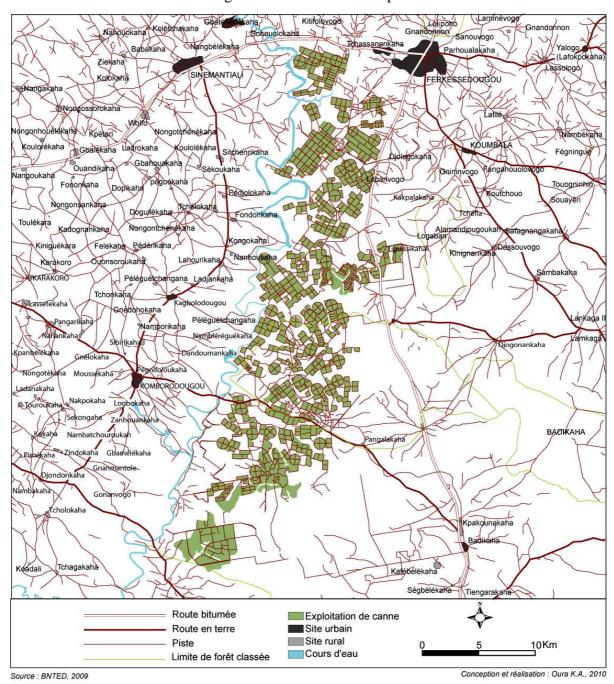
D'autre part, les opportunités offertes par la présence de l'usine sur le site favorisent la création de quartiers précaires et de village-campements. Trois cas existent :

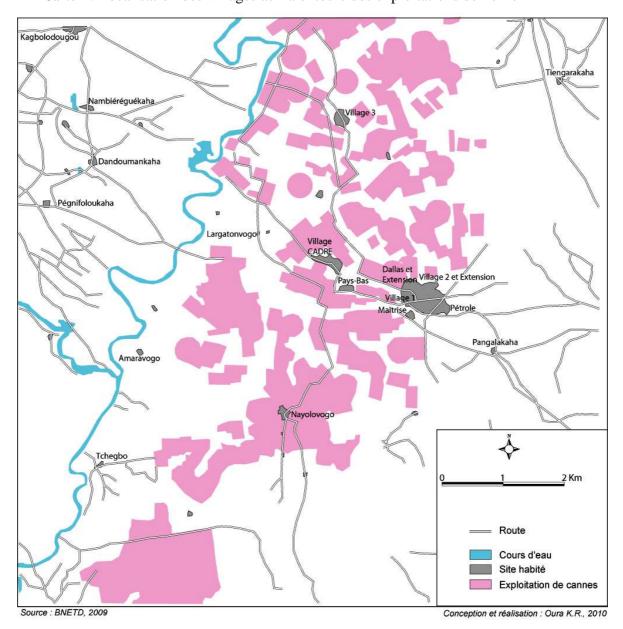
 le quartier noir, contigu au village C, existe du fait de la vente de lots aux anciens travailleurs de la SUCAF-CI.

- le village A fait partie des villages SUCAF-CI. Il est actuellement peuplé par des familles d'anciens travailleurs de la SUCAF-CI restés sur le site.
- le village SIVAC, occupé par des squatteurs après l'abandon du site par la SUCAF.

La pression foncière est l'une des réalités majeures des complexes de Ferké. Mais, elle est davantage ressentie à Ferké 1 du fait de la forte présence de villages aux alentours du complexe (carte n° 1et 2).

Carte 1: Localisation des villages aux alentours du complexe de Ferké 1





Carte 2 : Localisation des villages aux alentours des exploitations de Ferké 2

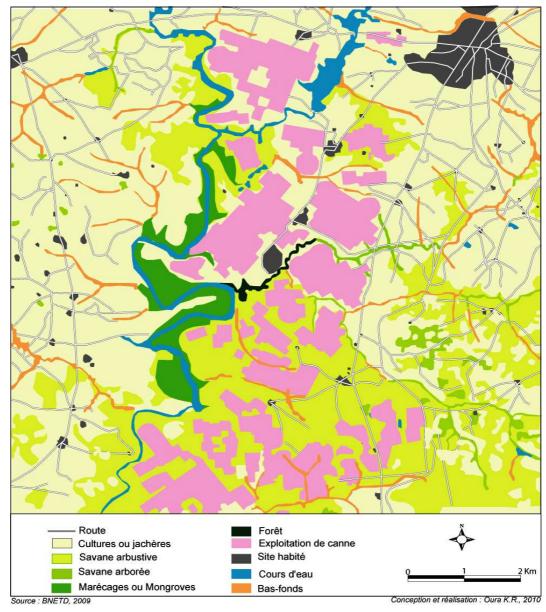
On peut remarquer qu'il y a très peu de villages dans les environs du complexe de Ferké 2.

Ce qui signifie que la pression foncière est ici, moins prononcée qu'à Ferké 1 où la forte présence de villages riverains est un signe indéniable de pression foncière. Ce qui a pour corollaire la réduction du temps des jachères et la dégradation avancée des sols.

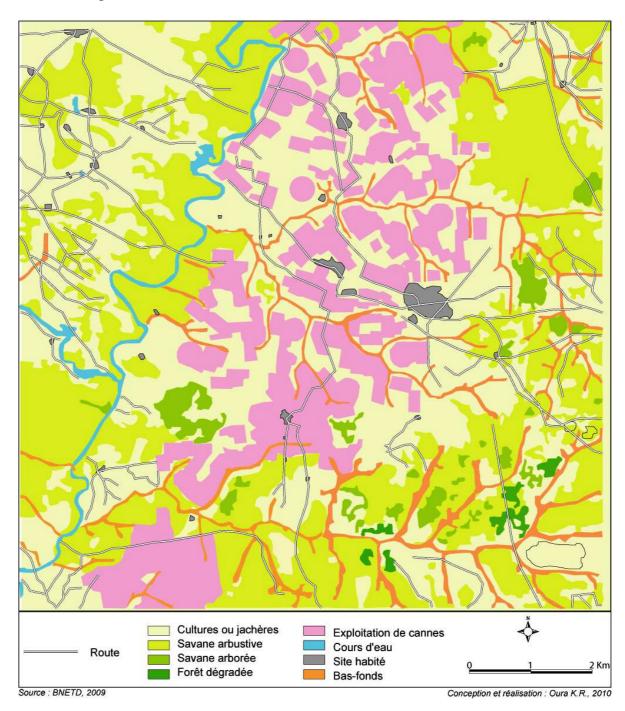
De cette situation, découle une faiblesse du niveau de revenu et du niveau de vie des populations surtout de celles de Ferké 1.

I.3- Caractéristiques socio-historiques et démographiques

Carte 3 : Occupation du sol du complexe de Ferké 1



Carte 4: Occupation du sol de Ferké 2



La carte n° 4 révèle que le complexe de Ferké 2 dispose encore de ressources naturelles nécessaires à la pratique agricole dans la zone.

Le paysage est principalement constitué de savane arbustive, de savane arborée et de forêt dégradée, malgré l'existence d'exploitations de canne et de quelques villages.

I.3.1- Historique du peuplement des complexes

La dynamique de peuplement des complexes est liée à l'histoire de leur création.

Sur le site de Ferké 1, les villages autochtones que sont Fonnikaha, Pelefongonvogo, Donkaha, Kissankaha, Koutienedougou, Oumayelivogo et Nabankaha existaient bien avant 1960.

Ces villages, composés essentiellement de populations sénoufo constituent 13% (1 493 hab.) de la population totale vivant sur le complexe.

En ce qui concerne Ferké 2, le village autochtone Pangalakaha n'est pas situé sur le périmètre foncier du complexe. Quant à Nayolovogo et Tchègbo, ils ont été créés par Pangala dans les années 1980 après la mise en place du complexe.

Les villages construits par les complexes (Village A, B, C, 1, 2, 3, Dallas, Extension et Cadre) existent depuis la création de l'ex-SODESUCRE et regroupent, selon le dénombrement effectué, 85,18% de la population totale des complexes soit 22 573 habitants.

Pour ce qui est du personnel du complexe, la dynamique de peuplement est rythmée par les besoins de l'entreprise en matière de main d'œuvre (recrutement, mise à la retraite, sous-traitance d'activités liées à la production). Une fois mis à la retraite ou au chômage, certains agents décident de s'installer sur le site. C'est surtout le cas du village A qui regroupe 5,9% habitants du complexe Ferké 1 soit 677 personnes.

Par ailleurs, la population vivant dans les villages construits par le complexe augmente progressivement du fait de l'arrivée de nouveaux habitants venant à la recherche d'emplois. Cette situation est favorisée par le contexte de crise et les difficultés actuelles de la filière coton (principale spéculation agricole de la Région des Savanes) qui contraignent certains à s'intéresser aux activités de la filière sucre.

I.3.2- Nombre de ménages et d'habitants vivant sur les complexes

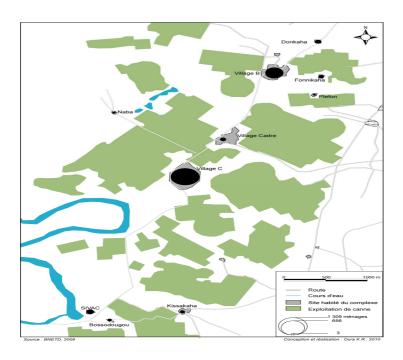
Au total, à Ferké 1 et 2, nous enregistrons, selon les données de l'enquête de dénombrement, 4 757 ménages pour une population totale de 26 500 habitants.

Pour Ferké 1, nous dénombrons 2 254 ménages répartis dans 14 villages identifiés sur le patrimoine foncier du complexe. Avec une moyenne de 6 individus par ménage, le dénombrement montre qu'il y a environ 11 482 personnes qui résident sur le complexe 1.

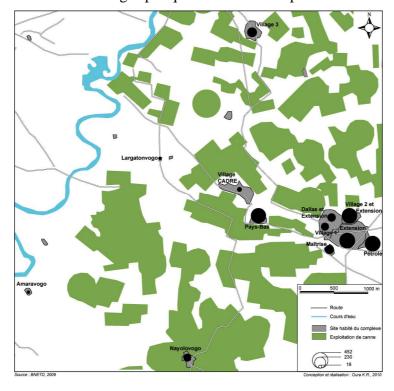
On enregistre une forte concentration dans le village C qui regroupe 1 309 ménages ; soit 56,2% de la population totale du complexe de Ferké 1(voir carte n° 5). A Ferké 2, 2 503 ménages ont été identifiés ; ce qui correspond à une population de 15

018 habitants soit en moyenne 6 personnes par ménage (voir carte 6).

Carte 5: Nombre de ménages par quartier sur le complexe sucrier de Ferké1



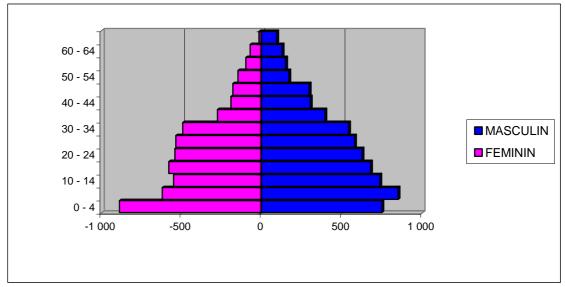
Carte 6 : Nombre de ménages par quartier sur le complexe sucrier de Ferké2



I.3.3- Structure de la population par âge et par sexe

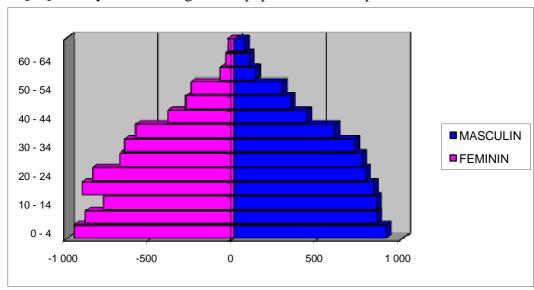
La structure par sexe et par âge des ménages résidant nous donne la configuration suivante :

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population du complexe de Ferké 1



Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Graphique 2 : Pyramide des âges de la population du complexe de Ferké 2



Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

A Ferké 1

- Les ménages des sites du complexe sucrier sont composés de 54,9% d'hommes (6304) et de 45,1% de femmes (5178) soit un rapport de masculinité de 1,2.
- La population de 5 à 15 ans représente 24% de la population résidante, avec une proportion de 22,5% (2583) de femmes et 25,2 % (2893) d'hommes.

- Cette population est composée en majorité d'hommes et de femmes actifs pour contribuer au rendement des activités du complexe. L'importance des habitants d'âge inférieur à 55 ans, en témoigne.
- En revanche les adultes âgés de 55 à 65 ans sont plutôt rares dans la population; pour ces derniers, on compte nettement plus d'hommes que de femmes avec 3,6% de femmes et 7,4% d'hommes. Sur les ménages enquêtés, plus de la moitié sont nés sur le site et représente 57,3% (6579) des personnes enquêtées.

A Ferké 2

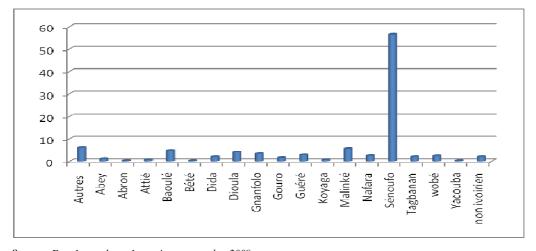
- Les ménages des sites du complexe sucrier de Ferké 2 sont composés de 50,6% (7 599) d'hommes et de 49,4% (7 419) de femmes soit un rapport de masculinité de 1,02.
- La moitié de la population résidante est jeune. 60,1% de la population (9 026 habitants) a moins de 25 ans avec une proportion de 67,2% chez les femmes et 53,1 % chez les hommes.
- Cette population est composée en majorité d'hommes et de femmes actifs pour contribuer au rendement des activités du complexe.
- En revanche les adultes âgés de 55 à 65 sont plutôt rares dans la population avec seulement une proportion de 2,6% et uniquement des hommes.
- Sur les ménages enquêtés, 42,7 % des populations sont nés sur le site.

I.3.4- Structure de la population par ethnie, nationalité et religion

I.3.4.1- Complexe de Ferké 1

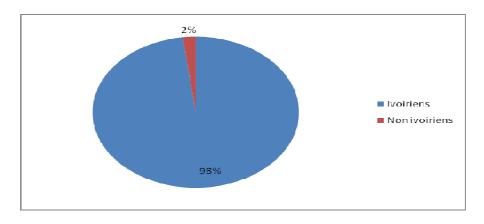
Il ressort des résultats de l'enquête que la population des sites du complexe sucrier est composée en majorité d'ivoiriens 98% (11252 habitants) et d'une minorité de non ivoiriens 2%(230 habitants).

Graphique 3 : Répartition du peuplement par origine ethnique à Ferké 1



Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Graphique 4 : Répartition du peuplement par nationalité à Ferké 1

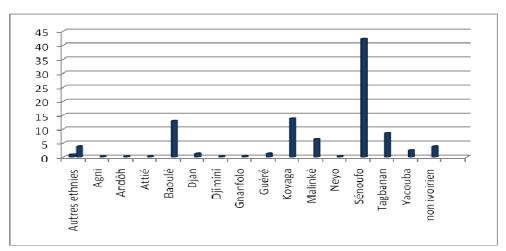


Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

1.3.4.2- Complexe de Ferké 2

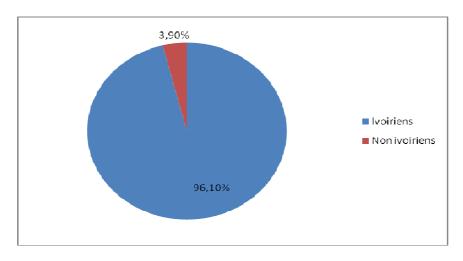
Il ressort des résultats de l'enquête que la population des sites du complexe sucrier est composée en majorités d'ivoiriens 96,1% (14432 habitants) et une minorité d'allogènes non ivoirien 3,9% soit 586 habitants.

Graphique 5 : Répartition du peuplement par origine ethnique à Ferké 2



Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Graphique 6 : Répartition de la population selon la nationalité à Ferké 2

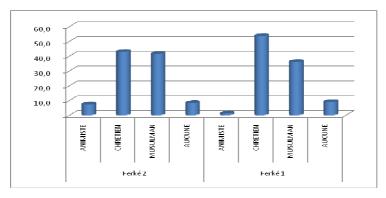


Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Ici, on note une forte présence d'ethnies ivoiriennes d'origines diverses qui complètent une importante population d'autochtones Sénoufo (plus de 40% de l'effectif total).

Ces différents peuples qui habitent aujourd'hui les mêmes sites, sont majoritairement chrétiens et musulmans.

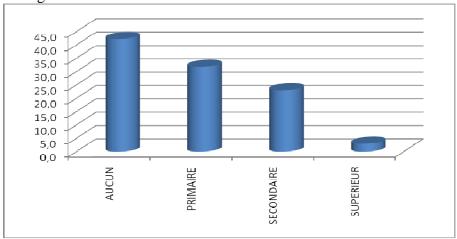
Graphique 7 : Répartition des populations des complexes de Ferké1 & 2 selon la religion



Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

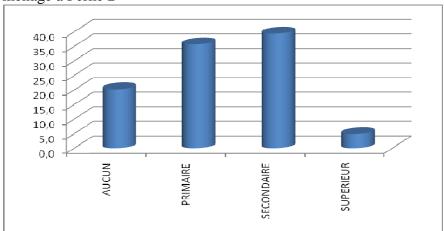
1.3.5- Structure de la population selon le niveau d'instruction du Chef de ménage

Graphique 8 : Répartition des chefs de ménage selon le niveau d'instruction du Chef de ménage à Ferké 1



Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Graphique 9 : Répartition des chefs de ménage selon le niveau d'instruction du Chef de ménage à Ferké 2



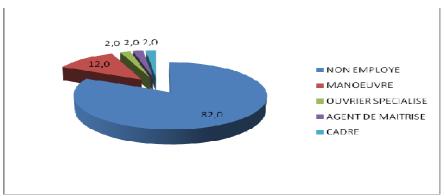
Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Selon l'enquête, moins de deux chefs de ménage sur trois (57,7 %) vivant sur le complexe de Ferké 1 ont au moins un niveau d'étude primaire.

A Ferké 2 en revanche, plus de deux habitants sur trois (79,8%) ont au moins un niveau d'étude primaire avec (87,1%) chez les hommes et (71,3%) chez les femmes.

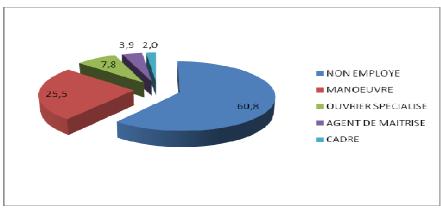
I.3.6- Structure de la population selon la catégorie socioprofessionnelle du Chef de ménage

Graphique 10 : Répartition selon la catégorie socioprofessionnelle du Chef de ménage à Ferké 1



Source : Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Graphique 11 : Répartition selon la catégorie socioprofessionnelle du Chef de ménage à Ferké 2



Source : Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Dans un environnement de main d'œuvre industrielle dominée par le travail temporaire, la catégorie socioprofessionnelle est liée à la situation des ménages au moment de la phase de collecte de données. En d'autres termes, les catégories suscitées traduisent la situation professionnelle actuelle des chefs de ménages :

- Un chef de ménage « non employé », n'est lié par aucun contrat de travail au complexe sucrier au moment de l'étude;
- Un chef de ménage « manœuvre », travaille en tant que manœuvre journalier ou permanent. Il est enregistré dans la catégorie « employé » de la DRH;
- Un chef de ménage « *ouvrier spécialisé* », travaille en tant qu'ouvrier journalier ou permanent. Il est enregistré dans la catégorie « ouvrier » de la DRH;
- Un chef de ménage « agent de maîtrise », est un chef de ménage qui travaille sur le complexe sucrier, au moment de l'étude, comme agent de maîtrise en CDD (Contrat à durée déterminée) ou en CDI (Contrat à durée indéterminée). Il est enregistré dans la catégorie « agent de maîtrise » de la DRH;
- Un chef de ménage « cadre », est engagé comme cadre.

Quelque soit la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage des complexes sucriers de Ferké 1 et 2, il existe une différence significative entre la taille moyenne des ménages de ce complexe et la moyenne nationale tant en milieu rural qu'en milieu urbain (respectivement 8 personnes et 6 personnes selon INS/RGPH 1998), on a :

- Les ménages de « Manœuvres » sont généralement de petite taille sur les sites.
 Généralement, les manœuvres exerçant un travail temporaire, viennent sur le complexe sans leur famille nucléaire, « la petite famille » (conjointe et les enfants).
- Les ménages de cadres sont aussi de petites tailles. La crise sociopolitique en serait l'explication. En effet, ils préfèrent mettre leur famille à l'abri soit à Yamoussoukro, à Daloa ou à Abidjan. Cela est aussi lié à l'activité économique du conjoint ou de la conjointe et aux lieux de scolarisation de leurs enfants.
- Les ménages d'ouvriers spécialisés ont une taille relativement plus élevée que les autres catégories socioprofessionnelles. Ces ménages vivent généralement avec leur famille sur le complexe.

Tableau 1: Taille moyenne du ménage et population selon la catégorie socioprofessionnelle à Ferké 1

catégorie socioprofession- nelle du CM	nombre de mé- nages	fréquence des ménages (%) population to- tale		fréquence de la population (%)	taille moyenne des ménages	
non employé	1 752	77,73	8 804	76,68	5,03	
manœuvre	401	17,79	2 010	17,51	5,03	
ouvrier spécialisé	32	1,42	233	2,03	7,28	
agent de maitrise	43	1,91	284	2,47	6,60	
cadre	26	1,15	151	1,32	5,81	
TOTAL	2 254	100,00	11 482	100,00	5,094	

Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Tableau 2 : Taille moyenne du ménage et population selon la catégorie socioprofessionnelle à Ferké 2

catégorie socioprofes- sionnelle du cm	nombre de ménages	fréquence des ménages (%)	population to- tale	fréquence de la population (%)	taille moyenne des ménages
non employé	1 555	62,13	6 768	62,59	4,35
manœuvre	635	25,37	2 553	23,61	4,02
ouvrier spécialisé	223	8,91	1 116	10,32	5,00
agent de maitrise	80	3,20	328	3,03	4,10
cadre	10	0,40	48	0,44	4,80
Total	2 503	100,00	10 813	100,00	4,32

Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

La plupart des chefs de ménages dénombrés sur les complexes de SUCAF-CI (83,62%) ne sont pas employés permanents du complexe. Cette catégorie regroupe des retraités, des travailleurs occasionnels, des planteurs villageois de canne à sucre, des artisans, des commerçants et autres.

II- ORGANISATION ET MODE DE GESTION DES GROUPES SOCIAUX

Il ressort de l'analyse des différents diagrammes de Venn réalisés au cours des enquêtes qu'il existe plusieurs organisations ou institutions sociales intervenant dans la sphère d'influence des deux complexes.

Ces organisations sont constituées de groupes de populations basées en général sur une appartenance au groupe ethnique, à la tranche d'âge par sexe, au groupe religieux et à des normes culturelles spécifiques. Elles entretiennent directement ou indirectement des relations avec d'autres institutions ou structures existant dans leur environnement social, notamment les Complexes, les sous-préfectures (Ferké et Tafiéré), les Conseils Généraux (Ferké et Katiola), la Mairie de Ferké, les Forces Nouvelles et les villages d'origine.

De façon spécifique, on retrouve dans les différents villages, des associations de jeunes souvent à base ethnique. Ces regroupements mènent des activités culturelles et constituent des relais entre le village et les organisations extérieures.

En plus des associations de jeunes, il existe celles des femmes généralement orientées vers des activités d'entraide économique (tontines, groupement d'intérêt économique), culturelles (danses folkloriques) et agricoles (groupements de production et de commercialisation).

Du fait de la présence d'un grand nombre de groupes ethniques au sein des villages SUCAF-CI, l'on y retrouve de nombreuses associations.

Du point de vue de l'organisation sociale et politique, les villages autochtones du complexe sont divisés en lignages (*Nérigbaha*) d'accentuation matrilinéaire. Le chef est de la famille du fondateur. Son pouvoir repose sur le sacré.

Il assume des fonctions politiques et religieuses. Il est le garant moral du village et le gardien des traditions et coutumes. Il intervient dans le règlement des litiges fonciers, des problèmes d'adultère et des conflits sociaux entre individus.

L'organisation sociopolitique dans les villages non autochtones est calquée sur le modèle des villages autochtones. Dans ces villages SUCAF-CI, le chef est désigné parmi les employés permanents.

Sur le plan religieux, l'initiation au PORO est une institution socioculturelle et religieuse dans les villages autochtones.

III- CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES COMPLEXES

III.1- Impacts socio-économiques des Complexes 1 et 2

La région des savanes est une zone aux potentialités agricoles orientées vers des cultures de rente (coton, anacarde) et des cultures substantielles (riz, igname, arachide).

L'implantation des complexes sucriers offre à la zone plusieurs opportunités et potentialités économiques à savoir :

- L'existence de diverses activités génératrices de revenus en lien avec la production de la canne à sucre ;
- Une alternance à la culture du coton où l'on enregistre beaucoup de difficultés en ce moment :
- Le développement de la canne villageoise sur des terres cultivables appartenant à des terroirs villageois situés aux alentours du périmètre sucrier ;
- L'existence au niveau de l'usine, d'un potentiel de broyage de la canne qui n'est pas encore dépassé et peut encore facilement intégrer la production de canne villageoise.

III.2 - Autres activités agricoles sur les complexes

Les activités économiques sont l'agriculture (l'agriculture d'autosubsistance et l'agriculture commerciale), le commerce, l'élevage de bovin, l'aviculture traditionnelle et l'artisanat.

Comme culture de rente, on note une prédominance du coton. Cette culture qui était la plus importante source de revenus des paysans du Nord est aujourd'hui affaiblie à cause de la libéralisation de la filière et de la crise socio-politique. Les cultures vivrières sont toutes aussi importantes dans les activités de production.

En effet, la zone de production cotonnière de Ferké a été attribuée à LCCI, structure qui honore difficilement ses engagements financiers avec les paysans.

La crise armée, en provocant le départ massif du personnel d'encadrement de cette structure, contribue à l'abandon de cette culture par les paysans déjà confrontés à des difficultés de commercialisation de leur production.

Malgré la puissante faîtière (URESCOSCI) pour le coton, les difficultés de LCCI et l'amenuisement des terres cultivables sont autant de facteurs qui contribuent à l'abandon de la culture du coton.

L'alternative de la création d'exploitations villageoises de canne à sucre, s'offre donc aux paysans.

III.3- Autres activités économiques

A côté de la culture de la canne à sucre et des autres activités agricoles, le petit commerce de biens et services se développe également sur les complexes. Un recensement réalisé, par les services de la SUCAF, a permis de dénombrer 187 propriétaires d'abris de commerce (voir annexe 4). Il s'agit des :

- restaurants,
- ateliers de couture,
- salons de coiffure,
- garages pour la réparation d'automobiles et engins à deux roues,
- buvettes,
- boutiques,
- kiosques à café,
- cabines téléphoniques (communément appelés « cabine cellulaire »),
- des quincailleries,
- et autres commerces.

Au niveau de l'emploi moderne, les complexes de Ferké 1 & 2 demeurent les principales structures pourvoyeuses d'emplois de la zone. Ces personnes sont employées à temps plein, de manière permanente, soit en tant que saisonniers ou contractuels.

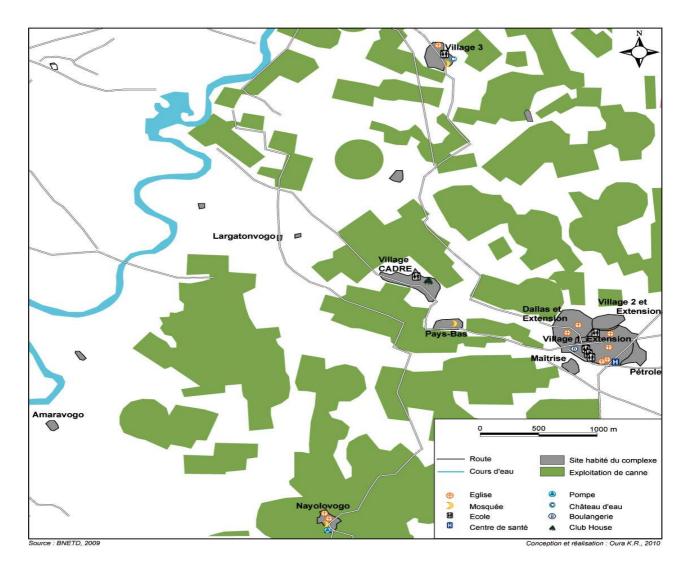
Elles poursuivent, en complément de cet emploi, des activités champêtres, pour celles qui possèdent des plantations de cannes villageoises.

IV- INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS SOCIAUX

IV.1 Types d'infrastructures et services sociaux offerts

Les complexes sucriers de Ferké 1& 2 mettent à la disposition des populations résidentes plusieurs infrastructures (routières, énergétiques et hydrauliques, sanitaires, éducatives, religieuses et ludiques) et des habitats de différents standings.

Carte 7 : Equipements socio-collectifs du complexe sucrier de Ferké 2



Ces infrastructures font du complexe un véritable pôle de développement qui profite aussi bien aux résidents qu'aux populations vivant aux alentours. Le barrage réservoir sur le Lopkolo est même utilisé par la SODECI de Ferkéssédougou.

IV.2 – Habitat

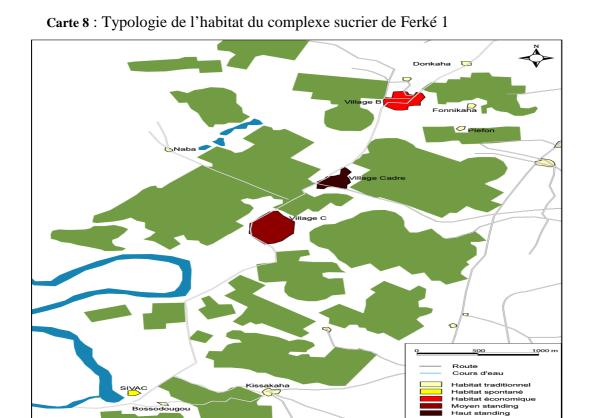
Les habitations construites par l'ex-SODESUCRE sont de trois types (voir annexe 5 et 6):

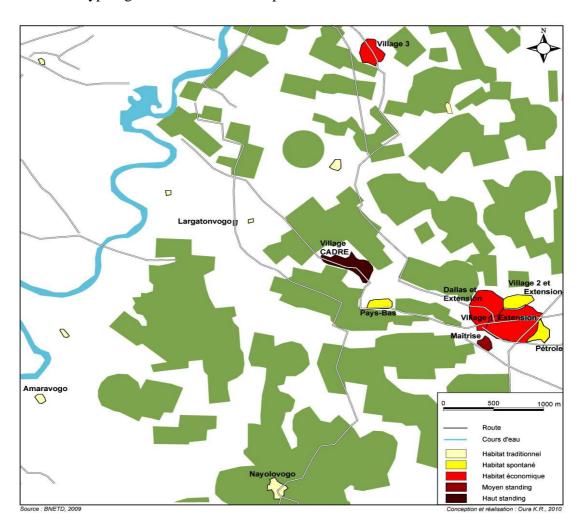
- 1- villas de 4 à 5 pièces pour les Directeurs et Cadres. Il s'agit de villas individuelles de type européen. Bien que construits pour la plupart, depuis une trentaine d'années, ces bâtiments de haut standing sont pourvus de confort. Ils bénéficient régulièrement de travaux de rénovations.
- 2- villas de 3 à 4 pièces pour les Agents de Maîtrise. Ce sont des bâtiments de moyens standings. Ces villas bénéficient aussi de travaux de rénovations qui leur permettent d'être décentes et d'offrir un minimum de confort à leurs occupants.
- 3- Logements individuels (de 02 à03 pièces) ou groupés avec la cuisine, la douche et les sanitaires construits en dehors de la maison.

Les villages SUCAF (Village C et le Village B à Ferké 1 puis 1, 2, 3, cadre, Extension à Ferké 2) bénéficient d'eau, d'électricité et d'entretien (assainissement, réhabilitation des logements, sécurisation par les sociétés de sécurité privée).

Tous les autres villages sont délaissés parce qu'ils ne constituent pas des lieux d'habitation du personnel SUCAF. Ils sont privés d'électricité et de l'eau. Ce sont : les villages autochtones, village A, une grande partie du village B, village SIVAC.

Les villages de PANGALAKAHA, NAYOLOVOGO, TCHEGBO, FONNIKAHA, PELE, FONGONVOGO, DONKAHA, KISSANKAHA, KOUTIENEDOUGOU, OU-MAYELIVOGO, NABANKAHA et BOSSODOUGOU, ont un habitat traditionnel constitué de cases rondes avec des chaumes en pailles (carte n° 7 & 8). Seules les infrastructures scolaires et quelques rares habitations sont construites en matériaux modernes.





Carte 9 : Typologie de l'habitat du complexe sucrier de Ferké 2

En rapprochant ces cartes à celles relatives aux ménages (carte 5 et 6), on s'aperçoit aisément que ce sont les quartiers spontanés qui abritent le plus grand nombre de ménages. En ces lieux, il y a une forte concentration des habitats.

IV.3- Consommation en eau et électricité

L'eau potable est produite par le complexe qui la distribue gratuitement à tous les habitants sans distinction de catégorie sociale. Le complexe a aussi installé des bornes fontaines dans les différents quartiers.

Le complexe distribue gratuitement l'électricité produite à partir des résidus de canne à sucre pendant la campagne ou achetée auprès de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) pendant l'inter- campagne.

Analyse des comportements de consommation d'eau et d'électricité par les ménages

Les questions relatives à la maîtrise des énergies (eau et électricité) se posent avec acuité. Cela démontre la nécessité d'une utilisation rationnelle de ces ressources. Dès lors, dans un contexte de développement durable, un certain nombre de pays ont engagé des programmes d'étude avec un double objectif :

- connaissance des systèmes et des équipements d'une part ;
- connaissance des pratiques de consommation d'eau et d'électricité d'autre part.

Il s'agit d'identifier à la fois les déterminants techniques socioéconomiques de la consommation de l'eau et l'électricité pour définir les politiques publiques de réduction de la demande d'énergie. On peut notamment citer les travaux du groupe de travail Belge (SEREC) sur la consommation d'énergie dans les secteurs résidentiels et les travaux engagés par le gouvernement Danois à la fin des années 1990 dans la même perspective.

En Côte d'Ivoire, une enquête de référence sur la consommation d'eau et d'électricité dans les habitations des complexes sucriers de Borotou, Ferké et Zuenoula, a permis d'analyser les comportements de consommation des ménages.

La problématique de cette enquête et sa grille d'interrogation se situent à la croisée de deux champs : d'abord un champ technique qui inventorie l'équipement en matière d'infrastructures, ensuite un champ de nature plus sociologique qui explore les pratiques de consommation d'énergie et d'eau des ménages.

• Grille d'analyse de la consommation d'eau et d'électricité des ménages : structure de l'habitat et représentation sociale

L'enquête identifie les déterminants de la consommation d'eau et d'électricité des ménages. Elle révèle deux faits majeurs :

- L'eau potable est produite par les complexes qui la distribuent gratuitement à tous les habitants des complexes sans distinction de catégorie sociale. Les maisons construites par les complexes sont toutes pourvues en eau potable. Les complexes ont aussi installé de bornes-fontaines dans les différents quartiers.
- Les complexes distribuent gratuitement l'électricité à toute la population qu'elle soit produite par elles-mêmes ou qu'elle soit achetée auprès de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE).

La gratuité de l'eau et de l'électricité sur les complexes sucriers a créée un afflux de populations vulnérables à la recherche de bien être. Ainsi des quartiers précaires (habitats spontanés) naissent autour de ces complexes.

Face à la paupérisation dans ces quartiers précaires, les populations développent des activités humaines pour améliorer leurs conditions de vie.

Dans leurs représentations sociales, l'eau et l'électricité sur les complexes sucriers sont des biens ouverts dont l'utilisation n'est régie par aucune règle. Tout individu peut utiliser ces ressources publiques sans souci ni contrainte. Dans ce contexte, avec cette liberté d'accès à ces ressources, on use sans se soucier des conséquences.

Comprendre ces pratiques des populations en matière de consommation d'eau et d'électricité est une nécessité pour développer des instruments d'action publique en mesure d'orienter efficacement les comportements des populations.

Les déterminants qui expliquent ces comportements sont répartis en trois catégories : la structure de l'habitat, la commercialisation et la taille des ménages.

La variable explicative de cette consommation irrationnelle d'eau et d'électricité est la gratuité de l'eau et de l'électricité.

Au delà de la distribution régulière faite par le complexe dans les cités qu'elle a construites, la plupart des ménages (non employés, manœuvres et autres ouvriers temporaires) font des branchements anarchiques à partir du réseau du complexe.

C'est le cas de : Quartier Noir (Ferké 1), Pays Bas et Extension (Ferké 2) où près de 9 ménages/10 s'adonnent à cette pratique.

D'autres vont jusqu'à en faire un fonds de commerce en approvisionnant les « nouveaux installés ».

Cette situation entraîne très souvent des baisses de tension et des coupures d'électricité.

IV.4 Assainissement et hygiène

• les eaux usées

Les eaux usées sont fortement chargées en matières organiques, notamment de résidus de sucre (mélasse et débris de canne). Ces effluents influencent négativement les milieux récepteurs où ils sont déversés.

• les ordures

La plupart des ménages (61,46%) jettent les ordures dans un dépotoir ouvert sans aucunes formes de traitement. Les dépotoirs sont aussi bien communs qu'individuels, à des endroits fixes, en fonction de la disponibilité de l'espace autour de l'habitation. Cette situation se rencontre dans les villages A, B, SIVAC (Ferké 1) ainsi que les villages autochtones (Ferké 1&2) et les villages Pays Bas, Extension (Ferké 2).

En revanche, dans le village C (Ferké1), les ménages disposent de poubelles qui sont régulièrement collectées par la société SORRECIA. A Ferké 2 la société FURAX collecte des ordures dans les villages Cadre, Camps Sécurité, Village 1, 2,3, Villages Extension, Dallas, Cadre et Maîtrise.

• les douches

A ce niveau, trois cas de figure ont été observés. Les membres des ménages se lavent soit dans une douche, soit dans la cour (tard dans la nuit), ou derrière la maison. Néanmoins, l'enquête a révélé que dans 80,38% des cas, les ménages ont recours à la douche pour se laver, notamment chez les adultes.

Dans les villages autochtones, les eaux usées des douches sont directement évacuées, pour la plupart (96,48 %) dans la nature.

Ces endroits pourraient causer des problèmes environnementaux. Ceux-ci constitueraient des milieux propices au développement des moustiques et autres insectes nuisibles à la santé des populations.

Dans les villages d'habitation du personnel SUCAF, les ménages disposent de douches modernes et les eaux usées sont collectées dans des fosses septiques.

• les latrines

On note une variabilité dans la disponibilité et l'utilisation d'ouvrages d'évacuation des excréta. Quatre types d'endroits sont utilisés par les ménages pour la défécation. Il s'agit des latrines traditionnelles (46,75%), des latrines à trous ouverts ou tranchées (14,55%), à l'air libre (38,70%) %) dans les villages autochtones, et les villages SUCAF abandonnés.

Cette variabilité est attribuable aussi bien aux revenus des ménages qu'à des habitudes sociales.

Dans les villages d'habitation du personnel SUCAF en revanche, les ménages disposent de latrines modernes avec une régularité du système de vidange.

IV.5 Infrastructures routières

Hormis les pistes à l'intérieur de son périmètre, la SUCAF n'entretien plus régulièrement depuis 2008, les routes et pistes desservant les villages et les villes environnantes.

A Ferké 2, ce sont 22 km de routes de 30 m de largeur qui sont réhabilités chaque année : 15 km sur l'axe Ferké 2 – Tafiéré et 7 km sur l'axe Ferké 2 – Komborodougou.

V- SITUATION DE L'ECOLE ET DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Dans la constitution du capital humain, l'éducation joue un rôle déterminant parce qu'elle fournit la qualité du travail indispensable à la croissance économique (Population et Développement : défis et perspectives pour la Côte d'Ivoire rapport national sur l'état et le devenir de la population de la Côte d'Ivoire république de Cote d'Ivoire REPCI 2006).

En tant qu'investissement, il importe d'analyser sa performance. Engager une telle démarche est d'autant plus justifié dans la mesure où le rendement du système éducatif ivoirien semble faible car en deçà des attentes compte tenu des moyens mobilisés.

En effet, face aux problèmes et contraintes du dispositif éducatif ivoirien dans son ensemble, L'Etat depuis les années 1960, alloue 34% du budget gouvernemental à l'éducation.

L'objectif est d'arriver à un taux de scolarisation de 100%. D'ailleurs, la Constitution Ivoirienne de juillet 2000 confirme cette option et oblige l'Etat à assurer un accès à l'éducation à tous les enfants du pays. Dans cette perspective, la gratuité de l'école primaire a été institutionnalisée.

Dans ce souci de satisfaire l'ensemble de la demande, l'Etat doit agir sur trois domaines: les infrastructures, les programmes et les ressources humaines. Les performances dans chacun de ces domaines sont décrites comme suit:

- Les infrastructures. Elles doivent avoir un bon fonctionnement c'est-à-dire avoir des infrastructures fiables (bâtiments résistants aux intempéries avec des fondations solides) qui présentent des coûts de fonctionnement peu élevés.
- Les programmes. Les infrastructures doivent soutenir efficacement les activités pédagogiques.
- Les ressources humaines. Les infrastructures doivent permettre aux utilisateurs de se sentir à l'aise, de rester en bonne santé.

Comme toutes écoles publiques, les écoles maternelles et primaires publiques des deux complexes sucriers de Ferké, bénéficient et dépendent du financement étatique. Toutefois, l'Administration des complexes y contribue en prenant en charge la puéricultrice, le logement des enseignants et le transport des élèves.

Tous les enseignants affectés sur le complexe sont logés par SUCAF et ont droit à l'eau et à l'électricité gratuitement comme les autres populations. A ce niveau, il convient de souligner que lorsque l'enseignant n'est pas logé, la Direction du complexe lui alloue une somme de 25 000 FCFA par mois.

L'école est gratuite comme sur toute l'étendue du territoire ivoirien. Cependant, des cotisations variant de 4 000 à 10 000 FCFA sont levées en accord avec le COGES pour régler les problèmes d'équipement et de gestion quotidienne des écoles. Le complexe apporte son aide ponctuelle pour l'entretien et la réhabilitation des écoles en cas de sinistres comme les dégâts dus aux tornades. De plus, chaque fin d'année, des prix

d'excellence sont attribués aux 10 premiers élèves de chaque école. Le complexe parraine des activités socioculturelles. Il s'agit de la distribution de sucre, tee-shirt, kit scolaire, trophée et d'une somme comprise entre 50 000 et 60 000 F CFA. Ces activités ont lieu plusieurs fois dans l'année.

En raison de l'isolement des complexes sucriers, les promoteurs du plan sucrier avaient optés, (note Baha-bi - 2001) pour une large autosuffisance dont l'école en est l'expression. L'implantation des complexes a en effet permis de combler en partie l'insuffisance d'école dans les régions de Ferké, de Tafiéré.

En effet, en 1973, une étude du BNETD notait un taux de scolarisation à Ferkessédougou de 22%.

A titre d'exemple note Baha-bi (2001), le village de Ferkessékoro, le village satellite du périmètre sucrier de Ferké I disposait d'une seule école primaire de trois classes pour 146 élèves venus des villages voisins, tandis que 754 enfants en âge d'être scolarisés étaient recensés, soit l'équivalent de 19 classes à construire (voir tableau suivant).

Les complexes Ferké I et II disposaient de 15 écoles pour 81 classes sur un total de 89 écoles et 410 classes pour le département de Ferkessédougou. Les complexes Ferké I et II ont permis d'ajouter à la carte scolaire 19,48% de classes et 22,28% d'élèves au département. Cette contribution renforce l'extension de la carte scolaire du Nord et présente des répercussions sur l'évolution de la socialisation en milieu rural.

Mais cette création d'écoles primaires par l'ex-Sodesucre n'a pas été suivie par la construction d'établissements secondaires (Baha-bi, op cit). La poussée démographique scolaire dans le Nord de 16,14% du nombre d'élèves du cycle primaire pose le problème de la capacité d'accueil des écoles secondaires (collèges et lycées).

Tableau 3: Situation des effectifs des écoles de la SUCAF-CI/Ferké 1 et Ferké 2

Sites	FERKE 1			FERKE 2				Total Ferké 1 + Ferké 2		
ECOLE	Nbre d'enseignants	Nbre d'école s	Nbre classes	Effec- tifs	Nbre d'enseigna nts	Nbre d'écoles	Nbre classes	Effec- tifs	Nbre d'écoles	Effectifs
MATER- NELLE	47	01	03	48	06	02	06	2449	03	3967
PRIMAIRE	47	06	36	1470	36	06	36	2449	12	3907
TOTAL	47	07	39	1518	42	08	42	2449	15	3967

Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

A Ferké 1, on dénombre 06 écoles primaires d'une capacité de 36 classes et 1470 élèves. Il existe une école maternelle de 48 élèves.

Les établissements primaires publics au nombre de 06 à Ferké 2 ont un effectif de 2449 élèves (y compris les deux écoles maternelles) et disposent de 42 classes. Ce nombre plus élevé d'élèves à Ferké 2 s'explique par le fait que ce site est plus peuplé que Ferké 1 (15 018 habitants à Ferké 2 contre 11 482 habitants à Ferké 1).

Au total 47 enseignants sont responsables de l'encadrement des élèves. Il y a 25 fonctionnaires et 22 bénévoles.

• Ratio taux d'alphabétisation – infrastructures scolaires

D'après l'Institution de Statistique de l'UNESCO en 2008, concernant le taux de scolarisation au primaire, on note une rupture dans l'évolution. En 2002, les régions du Nordest (46,9%), du Nord (37,4%), du Sud-ouest (36,0%) enregistrent un taux net de scolarisation au primaire des enfants de six (06) à onze (11) ans inférieur à 50%. Les régions où on enregistre les taux les plus élevés sont : Abidjan ville (73,4%) dont 80,4% chez les garçons et 67,4% chez les filles.

Ces taux mettent en relief le problème traditionnel de la faible alphabétisation des femmes par rapport aux hommes.

En effet, l'écart relatif entre le taux d'alphabétisme des hommes et celui des femmes est très largement favorable aux premiers tant en 1995 (40,8%) qu'en 1998 (47,7%). Cet écart demeure très important en milieu rural avec : 75,9% en zone Est ; 76,7% en zone Ouest ; 71,2% en Savane en 1995 ; 60,6% à l'Est ; 68,6% à l'Ouest ; 114% en 1998.

• Etat des lieux et besoins en matière d'infrastructures éducatives et scolaires.

Sur les Complexes, les bâtiments des salles de classes dont certains ont été construits en 1974 et les plus récents en 1986, n'ont jamais fait l'objet de réhabilitation. Ils sont par conséquent dans un état de délabrement très avancé.

Les latrines des écoles sont en majorité non fonctionnelles et obstruées. Les écoles ne disposent pas de cantines conventionnelles. Les deux cantines identifiées sont installées dans des maisons de fortune avec des toitures en paille ou en tôle de récupération.

Photo 1 : Infrastructures scolaires dégradées







Photo 2: Les cantines scolaires





Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Les principaux problèmes identifiés par les responsables des écoles et des parents d'élève sont :

- L'insuffisance du matériel didactique. Les écoles de SUCAF ne bénéficient plus de l'assistance gouvernementale dans l'approvisionnement en matériels didactiques.
- L'insécurité dans les écoles. Toutes les écoles des villages ne sont pas dotées de clôtures, ce qui les expose à des cas de vols. De plus, le libre accès à la cour de l'école par les populations externes à l'école et la divagation des animaux domestiques pendant les heures de cours distraient les élèves et le personnel enseignant.
- La dégradation des salles de classes,
- Les sanitaires impraticables ;
- Les écoles présentes sur le complexe ne sont pas dotées de cantines scolaires. Sauf celles des villages C (Ferké 1) et le village 2 (Ferké 2) qui disposent de cantines de fortunes. Dans ces conditions les élèves sont obligés de retourner dans leur concession respective pour le déjeuner. Ce qui pourrait influencer négativement le maintien des élèves au sein des écoles (absentéisme).

• Mode de gestion des infrastructures scolaires

La gestion de ces infrastructures se résume au fonctionnement et à l'entretien qui sont à la charge des parents d'élèves. Ces derniers payent des droits d'inscription allant de 2000 FCFA à 4000 FCFA. La répartition des sommes recueillies se fait comme suit : 500 FCFA/élève reversé pour l'IEP (Inspection de l'Enseignement Primaire), 500 FCFA/élève retenu pour le fonctionnement de l'école. Le reste des cotisations est destiné au traitement des enseignants bénévoles.

VI - COUVERTURE SANITAIRE ET INFRASTRUCTURES SOCIO-MEDICALES

VI.1- Centre de santé du complexe de Ferké 1et 2

L'objectif de tout Etat est d'améliorer le niveau de santé de la population et d'assurer l'équité dans l'accès aux soins.

En ce qui concerne le système sanitaire ivoirien, le problème de son efficacité se pose avec acuité. Des contraintes spécifiques au système et en dehors de celui-ci l'empêchent de réaliser les objectifs que lui a assignés la communauté nationale et internationale.

Une étude menée par l'IFC (Société Financière Internationale en 2008) évalue entre 25 et 30 milliards de dollars le montant des nouveaux investissements dont l'Afrique subsaharienne a besoin dans les dix années à venir pour financer les hôpitaux, les centres de santé, les entrepôts et les autres équipements nécessaires pour satisfaire la demande croissante de Services de santé.

Ce rapport de l'IFC met en évidence le rôle central que le secteur privé comme la SUCAF peut jouer pour répondre aux besoins d'amélioration quantitative et qualitative de l'offre de santé.

Il montre également comment les États et les bailleurs de fonds peuvent infléchir leurs politiques pour permettre au secteur privé de participer de plus en plus activement à la réduction du déficit actuel de l'Afrique.

En Côte d'Ivoire, les indicateurs sociaux issus du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1998 (RGPH, 1998) montraient déjà l'état sanitaire déplorable des populations.

En effet:

- Le taux de mortalité enregistre une hausse : l'espérance de vie à la naissance qui était de 55,7 ans en 1988 est passé à 50,9 ans en 1998 ;
- Le taux brut de mortalité est estimé à 13,9% en 1998 contre 12,3% en 1988 ;
- Le taux de mortalité infantile est de 104 décès pour 1000 naissances en 1998 ;
- Le taux de mortalité maternelle est de 597 décès pour 10 000 naissances.

Toutefois, l'Etat Ivoirien a fait de la santé une de ses priorités dans le cadre de projets et des programmes de développement. La construction des centres de santé a occupé une place de choix dans le projet de mise en place des infrastructures sociales (Baha Bi, 2001).

La couverture sanitaire était donc insuffisante dans l'ensemble des régions concernées par les complexes.

Cette situation a conduit les initiateurs et les concepteurs du projet sucrier à insister particulièrement sur l'importance à accorder à l'hygiène préventive (habitat salubre, sanitaire, douche, etc.) à la fourniture d'eau de bonne qualité pour l'alimentation (ensemble des habitants des complexes y compris les paysans résidents), au suivi médical du personnel, enfin au renforcement des infrastructures existantes.

Les équipements nécessaires prévus étaient répartis de la façon suivante :

- Des infrastructures légères, sur les sites mêmes, au niveau des villages centres et des villages plantations (avec une capacité d'hospitalisation tant pour la médecine que pour la maternité).
- Des infrastructures plus lourdes à proximité des complexes pouvant constituer des entités sanitaires au niveau des sous-préfectures et/ou des départements.

Les centres de santé des complexes sucriers de Ferké 1 & 2 apportent un complément très appréciable en matière de couverture sanitaire.

Outre le dispensaire principal qui est comparable à un hôpital de troisième catégorie dirigé par un médecin avec une capacité d'hospitalisation (une douzaine de lits), le complexe de Ferké I dispose d'un dispensaire dans chacun des trois villages avec un infirmier diplômé d'Etat.

Le dispensaire est équipé d'un laboratoire d'analyse médicale, d'une maternité de 20 lits et d'une P.M.I. Cette maternité accueille en moyenne 40 accouchements par mois.

Les centres de santé des complexes sont équipés en personnel, en matériel et mieux fournis en médicaments que la plupart des hôpitaux des chefs-lieux de sous-préfecture environnants. Les soins sont donnés à tous les malades d'où qu'ils viennent.

Les patients du dispensaire arrivent non seulement des villages proches, mais aussi des sous-préfectures de Sinématiali, Koumbala, Kamborodougou, Ferkessédougou (Baha bi .y 2001) etc.

Malgré ce niveau d'accueil, l'enquête identifie des insuffisances en matière d'infrastructures et de ressources humaines.

En effet, la question des infrastructures sanitaires reste une contrainte au regard du rythme de l'évolution des populations, de l'explosion de la demande comme le montre les tableaux suivants :

Tableau 4: Couverture en Etablissement Sanitaire Primaire (EPS)

1998	1999	2000	ou niveau du compleve	
	au niveau national		au niveau du complexe	
1 EPS par 13.516	1 EPS par 12.112	1 EPS par 12.257	1 EPS à Ferké 1 pour 11482 habitants	
habitants habitants habitants		habitants	1 EPS à Ferké 2 pour 15018 habitants	

Source: RASS 1999-2000, Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Nb: nous n'avons pu avoir que les indicateurs de 2000.

Tableau 5 : Ratios de couverture médicale en Côte d'Ivoire

Type de personnel	Normes OMS	Situation 2004 CI	Situation du com- plexe Ferké1	Situation du com- plexe Ferké2
Médecin	1/10.000	1/8.333	1/26.500	
Infirmier	1/5.000	1/1.667	1/5741	1/7509
Sage femme	1/5.000	1/2.080	1/5178 femmes	1/7419 femmes

Source : Ministère délégué auprès Ministère de la Solidarité chargé de la Santé, Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Ces tableaux révèlent que les centres de santé des complexes de Ferké 1&2 ne respectent pas les normes sanitaires. Le personnel soignant est insuffisant par rapport à la demande.

En outre les bâtiments et les bureaux sont insuffisants et vétustes.

Tableau 6: Infrastructures sanitaires et capacités d'accueil

Infrastructures	Services offerts	Qualités du personnel et capacités d'accueil
02 cabinets médi- caux	Consultations	1 médecin chef et un suppléant pendant la période de campagne
02 infirmeries	 Consultations Soins (pansements, injections) Petite chirurgie Pose de pierres noires 	4 infirmiers diplômés d'Etat dont 2 par complexe 1 infirmerie au sein de chaque usine pendant la campagne.
02 maternités	 Consultations prénatales Accouchements Consultations PMI et vaccinations 	2 sages femmes dont 1 par complexe 4 aides soignantes 2 salles d'accouchement dont 1 par complexe 2 salles de PMI dont une par complexe
02 pavillons de mise en observa- tion	Mise en observationSoins (injections et perfusions)	2 salles d'observation des malades dont une par complexe
02 dépôts de produits pharmaceu- Tiques	Fournitures de médicaments	2 gestionnaires en pharmacie dont 1 par complexe
Le laboratoire d'analyse biolo- gique	Examens biologiques, radiographiques et biochimiques	1 technicien de laboratoire 1 plateau technique intéressant (centrifugeuse, Caltex, spectrophotomètre, négatoscope)

Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Selon le tableau 6, il n'y a pas de service spécialisé (ophtalmologie, endoscopie gastrique, gynécologie, etc.). Ces absences contraignent le personnel du complexe à se rendre à Korhogo, Bouaké, Yamoussoukro ou Abidjan pour des consultations avec des spécialistes.

VI.2- Etat des infrastructures et besoins en réhabilitation

Les centres de Ferké 1 et 2 ne répondent pas aux normes sanitaires, si bien qu'ils devraient être agrandis pour permettre aux personnels soignants d'être à l'aise.

Certains services ont besoin de locaux appropriés, notamment, la maternité qui est dans un ensemble hors norme, le dispensaire, la salle d'hospitalisation e le laboratoire d'analyse dont les capacités d'accueil sont très insuffisantes et les locaux en état de délabrement avancés.

Pour répondre aux besoins des populations, tous ces locaux doivent être réaménagés par une extension.

Les infrastructures sanitaires (centres de santé) sont gérées par l'administration du complexe qui en assure le fonctionnement et l'entretien.

VII- EVALUATION ET GESTION DES COUTS SOCIAUX

VII-1- Principe de calcul des coûts sociaux

Cadre d'analyse

A la libéralisation de la filière en 1997, les complexes sont repris par des privés dont la logique d'intervention est guidée par des exigences de rentabilité financière et de compétitivité. Dès lors, la prise en charge totale ou partielle des populations résidentes et environnantes constitue un facteur de dégradation de la trésorerie des complexes.

L'utilisation des services sociaux de base, ainsi que l'exploitation d'infrastructures, engendrent un large éventail de conséquences sociales, tant au niveau individuel que collectif.

En termes économiques, ces conséquences peuvent se mesurer à travers l'estimation du « coût social » généré par les populations vivant sur le complexe. Conformément aux termes de la convention de concession, le coût social se subdivise en deux catégories de coûts :

- Les coûts supportés par l'entreprise du fait de l'immobilisme de l'Etat (coûts liés au rôle régalien de l'Etat ou générés par son absence);
- Les coûts supportés par l'entreprise du fait de sa politique sociale (les charges que l'Etat n'est pas obligé de supporter, notamment la gratuité de la consommation de l'électricité);

Le « coût social », mesuré dans ce rapport, est celui engendré par les populations au cours de l'année 2008.

• Mode de calcul

L'évaluation des coûts sociaux s'est déroulée suivant une approche à trois phases :

- ✓ La première phase a consisté en l'identification de tous les postes de coûts sociaux supportés par le complexe. Elle s'est faite à l'aide d'entretiens semi-structurés avec l'administration du complexe.
- ✓ La deuxième phase a consisté en la valorisation de postes de coûts identifiés. Il s'est agi de donner une valeur monétaire aux différents postes de coûts. A ce niveau deux types de sources d'information ont été utilisés : les données enregistrées au niveau de la comptabilité analytique et les estimations statistiques faites à partir des données du dénombrement et de l'enquête et celles fournies par les responsables des différents départements techniques. Les données de la balance analytique détaillée ont été préalablement comparées avec celles de la balance générale afin de s'assurer de la fiabilité de la base de données devant servir pour les calculs.

✓ La troisième phase a consisté non seulement en l'analyse du système actuel de gestion des coûts sociaux (modalités, forces et faiblesses) mais aussi à l'analyse des coûts obtenus.

Pour les coûts qui apparaissent directement sous forme d'une ligne comptable dédiée à l'un des facteurs de coûts identifiés, il suffit de reprendre le montant indiqué sans appliquer de traitement particulier.

En revanche, lorsque les coûts supportés par les sucriers sont « noyées » parmi d'autres dépenses non spécifiquement dédiées à ces coûts, des règles d'imputations spécifiques sont établies. A cet effet, un type d'outils a été utilisé : *les clefs de répartition*.

Les clés de répartition entre les différentes catégories de coûts ont été calculées à partir des statistiques sur les populations du moment.

Pour simplifier les calculs, cinq (5) hypothèses de calcul ont été émises:

- 1. en situation de travail, tous les agents, qu'ils soient permanents, temporaires ou saisonniers, bénéficient des mêmes conditions de travail et d'avantages sociaux (services de santé);
- 2. le nombre de ménages d'« employés » est sensiblement égal au nombre d'individus « employés » ;
- 3. en partant sur la base de N, le nombre total de ménages vivant sur le site, l'effectif d'agents en situation de travail en période d'intercampagne est de n1, ce qui correspond à n1 ménages d'employés;
- 4. le nombre de ménages de non employés est estimé à n2.
- 5. la consommation moyenne en eau et en électricité est stable quelque soit le type de ménage.

VII.2- Typologie des coûts considérés dans le calcul des coûts sociaux

L'objet de cette partie est de décrire l'ensemble des coûts qui ont été pris en compte dans le cadre du calcul du coût social généré par les populations.

• Dépenses liées au traitement des Forces Nouvelles

Les charges supportées par les complexes au titre du traitement accordé aux éléments des Forces Nouvelles de Ferké se rapportent aux éléments suivants :

- la fourniture de carburant ;
- la fourniture d'eau potable ;
- la fourniture de sucre pendant les moments du jeûne musulman ;
- la fourniture de pneus pour la flotte logistique ;
- les frais d'escorte dont le montant est fixé par camion de sucre qui doit parcourir la zone de Ferké ;
- les frais de routes qui sont des charges additives lors de tout passage de véhicule SUCAF;

- les redevances forfaitaires fixées périodiquement par le commandement local des Forces Nouvelles ;
- la mise à disposition et l'entretien de logement au profit des responsables locaux des Forces Nouvelles.

• Dépenses liées à l'appui à la formation professionnelle

Dans le cadre de l'appui à la formation technique, le complexe appuie le Centre de formation professionnel de Ferké par la fourniture de matériel didactique, la fourniture de stage- étude et l'encadrement des stagiaires.

• Dépenses liées à l'approvisionnement en eau potable au niveau de la ville de Ferké

Les services du complexe sont très souvent sollicités au niveau de la ville de Ferké pour l'approvisionnement en eau potable. L'intervention du complexe concerne les éléments suivants :

- distribution d'eau en ville en cas de coupure ;
- fourniture d'eau dans les villages riverains ;
- curage des retenues d'eau servant à la production de l'eau potable distribuée en ville ;
- appui au traitement de l'eau distribuée dans la ville de Ferké;
- prise en charge du personnel commis aux travaux.

• Dépenses liées à la fourniture d'électricité sur les complexes

Dans son fonctionnement, les complexes de Ferké1&2 exploitent deux sources d'approvisionnement en électricité : celle fournie par la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) et celle produite par les complexes.

Une partie de l'électricité disponible (fournie par la CIE et/ou produite sur le complexe) est consommée pour le fonctionnement des usines de production du sucre et l'autre partie est distribuée dans "l'espace vie" pour la consommation des ménages et des opérateurs économiques (artisans, commerçants...) exerçant sur les complexes.

L'analyse des coûts sociaux en matière d'électricité concerne la partie de l'énergie qui est distribuée dans l'espace vie. Sur ce point, hormis les artisans qui paient un montant forfaitaire pour leur consommation, le reste des usagers ne déboursent rien pour l'énergie électrique. Les dépenses supportées par les complexes concernent les points suivants :

- fourniture d'électricité ;
- entretien et l'extension du réseau ;
- amortissement des équipements.

• Dépenses liées à la santé

Le complexe a construit des centres de santé pour son personnel aussi bien permanent qu'occasionnel. Aujourd'hui, il convient de constater que ce service social bénéficie

aux villages riverains, aux non employés résidents et aux personnes venant de l'extérieur des complexes.

Ces populations paient pour les soins, un coût inférieur à la valeur réelle des prestations. Le complexe supporte le surplus du coût.

Pour la couverture sanitaire des populations, les coûts sociaux concernent les points suivants :

- construction des centres de santé;
- entretien des infrastructures ;
- prise en charge des consultations ;
- prise en charge des évacuations/transports médicaux ;
- prise en charge des examens médicaux ;
- prise en charge du conseil et de l'assistance sociale ;
- prise en charge des soins médicaux des sous-traitants ;
- construction de logements pour le personnel soignant ;
- paiement des salaires du personnel soignant ;
- prise en charge des campagnes de vaccination;
- prise en charge des campagnes de sensibilisation ;
- prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA.

• Dépenses liées à l'approvisionnement en eau potable sur les complexes

Tout comme le cas de l'électricité, les complexes supportent des coûts liés essentiellement aux facteurs suivants :

- distribution d'eau dans l'espace vie ;
- amortissement des infrastructures ;
- entretien du réseau de distribution :
- salaire du personnel.

• Dépenses liées à l'assainissement

Les besoins en assainissement des ménages des complexes font intervenir les services du complexe pour les éléments suivants :

- évacuation des eaux usées ;
- ramassage des ordures ;
- construction des latrines ;
- construction de blocs sanitaires ;
- travaux de vidange.

• Dépenses liées à la sécurité des biens et des personnes

La situation de crise que traverse le pays a des répercussions sécuritaires assez marquées dans la zone d'étude. A cela s'ajoute plusieurs actes de vols et de sabotage portant sur les équipements et les installations des complexes. Pour cela, des mesures ont

été prises en vue d'assurer la sécurité des biens et des personnes sur tout le périmètre foncier des complexes. La situation sécuritaire engendre des coûts sociaux à divers niveaux suivants :

- préjudices des vols ;
- préjudices des actes de sabotages ;
- préjudices liés à la consommation des troupeaux ;
- préjudices liés à la canne de bouche ;
- sécurisation des sites par les FAFN;
- sécurisation des sites par les DOZOS ;
- sécurisation des sites par SOGAFER ;
- sécurisation des sites par VIGASSISTANCE ;
- renouvellement du matériel;
- réalisation de nouveaux investissements.

VII.3- Valorisation des différents postes de coût

En ce qui les postes de coûts dont les montants sont noyés dans des agrégats au niveau de la comptabilité, deux clés de répartition ont été définies : pour la santé, pour l'eau et l'électricité.

- ✓ Pour la santé : Sur la période considérée, la population soignée est composée de 58,2 % pour les agents de la SUCAF et leur famille, et de 41,8% pour les non sucriers.
- ✓ Pour l'eau et l'électricité: La distribution de l'eau et électricité sur les complexes de Ferké 1 & 2 concerne uniquement les villages abritant le personnel de SUCAF. Il s'agit des villages B, C et Cadre pour Ferké 1 et des villages V1, V2, V3, Dallas, Cadre, Cadre& maîtrise, Extension, Pays Bas pour Ferké 2. Ici, le personnel SUCAF et leur famille représentent 35,05% alors que les non employés représentent 64,95%.

Tableau 7 : Coûts sociaux supportés par la SUCAF

Domaines considérés	Postes de coût	Coûts liés à la politique sociale de SUCAF (FCFA)	Source de données	Coûts liés à l'immo- bilisme de l'Etat (FCFA)	Source de données	Coûts totaux internes (FCFA)
		2 008		2 008		2 008
	Honoraires MEDECIN	4 539 600		3 260 400	Comptabilité analytique et estimation par	7 800 000
	Prise en charge Personnel soignant	59 949 224	Comptabilité analytique et estimation par application du coefficient d'imputation de 58,2%	43 056 316	application du coefficient d'imputation de 41,8%	103 005 540
	Assurance vie personnel	12 212 250				12 212 250
	Vaccination Méningite	5 250 000				5 250 000
Médico-social	Déplacement médical	10 446 000	Comptabilité analytique			10 446 000
Weutco-social	Remboursements frais médicaux	115 208 201				115 208 201
	Primes de risque 1 574 803					1 574 803
	Pièces de rechanges matériels	432 720		310 786	Comptabilité analytique et estimation par	743 506
	Entretien matériel médical	776 534		557 717		1 334 251
	Dotation aux amortissements	1 951 511	Comptabilité analytique et estimation par application du coefficient d'imputation de 58,2%	1 401 601	application du coefficient d'imputation de 41,8%	3 353 112
	Entretien espaces-verts	81 518 259				81 518 259
Cadre de vie	Réhabilitation logement personnel	67 661 601	Comptabilité analytique			67 661 601
	Vidange	29 628 000				29 628 000
Electricité	Fourniture	206 669 294	Comptabilité analytique et estimation par application du coefficient d'imputation de 35,05%	382 966 839	Comptabilité analytique et estimation par application du coefficient d'imputation de 64,95%	589 636 133
	Extension du réseau			128 364 688	Comptabilité analytique	128 364 688
Eau dans la zone vie	Fourniture et entretien réseau	119 989 386	Comptabilité analytique et estimation par application du coefficient d'imputation de 35,05%	222 345 347	Comptabilité analytique et estimation par application du coefficient d'imputation de 64,95%	342 334 733
Sécurité	DOZOS	1 800 000	Comptabilité analytique			1 800 000

Domaines considérés	Postes de coût	Coûts liés à la poli- tique sociale de SUCAF (FCFA)	Source de données	Coûts liés à l'immobi- lisme de l'Etat (FCFA)	Source de données	Coûts totaux internes (FCFA)
		2 008		2 008		2 008
	Frais de route et escorte SU			207 460 000		207 460 000
	Autres frais de route (navette)			8 034 250		8 034 250
Traitement FAFN	Taxes de surveillance			7 602 000		7 602 000
	Pièces de rechange/fournitures			2 912 094		2 912 094
	Carburant & Lubrifiant			53 549 898		53 549 898
					Comptabilité analytique	
Formations	Stages étude			10 333 340		10 333 340
Eau dans la ville de Ferké	Entretiens barrage et portails			30 300 000		30 300 000
1 01110				22230 000		23233000
TOTAL		719 607 383		1 102 455 276		1 822 062 659

Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

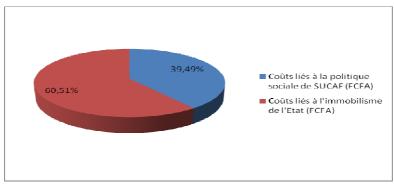
Comme évoqué plus haut, dix postes de coûts ont été valorisés et ont été répartis entre les coûts externes, les coûts internes directs et les coûts internes indirects.

Tableau 8 : Synthèse des coûts sociaux

Facteurs de Coûts	Coûts liés à la politique sociale de SUCAF (FCFA)	Coûts liés à l'immobi- lisme de l'Etat (FCFA)
1- Traitement FAFN		279 558 242
2- Sécurité	1 800 000	
3- Formation		10 333 340
4- Eau	119 989 386	252 645 347
5- Médico-social	212 340 843	48 586 820
6- Cadre de vie	178 807 860	
7- Electricité	206 669 294	511 331 527
TOTAL par Catégorie de Coûts	719 607 383	1 102 455 276
Proportion (%)	39,49%	60,51%
Total général		1 822 062 659

Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Graphique 12 : Répartition des coûts sociaux supportés par le complexe



Source : Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

La SUCAF a supporté en 2008, 1 822 062 659 FCFA de coûts sociaux dont 60,51% dû à l'immobilisme de l'Etat et 39, 49% à la politique sociale de l'entreprise.

VII.4- Mode de gestion actuelle des coûts sociaux

Dans l'état actuel des choses, il n'existe aucune stratégie globale précise de gestion des coûts sociaux générés par les populations vivants sur le complexe. Néanmoins des mesures d'atténuation existent au niveau sectoriel.

Tableau 9: Mode de gestion des coûts sociaux

Secteurs	Facteurs de coûts	Mesures d'atténuation	Observations
Education	Fonctionnement des écoles	 Frais d'inscription fixés de 2000 FCFA à 4000 FCFA; Frais d'inscription fixés à 16000 FCFA pour la maternelle; 	La variation des frais d'inscription est fonction du nombre de bénévoles et des be- soins de l'école.
	Transport d'élèves	Transport d'élèves fixé à 15000 FCFA/mois/élève	Le transport d'élèves concerne les parents dont les enfants fréquen- tent le secondaire à Ferké-ville
	Alimentation des cantines scolaire	Prise en charge par le Programme Alimentaire Mondial (PAM)	
	Matériel didactique	L'ONG ARK (Animation Rurale de Korhogo) donne régulièrement des Kits Maître à l'EPP C2	
	Livres scolaires	Le gouvernement distribue les livres scolaires dans les écoles	
	Consultation	Les populations paient 500 FCFA par consultation	
Santé	Evacuation médicale	Les populations paient 15000 FCFA par évacuation médicale	
	Hospitalisation	Les frais d'hospitalisation s'élèvent à 2000 FCFA la nuit	
	Consommation du quartier commerciale	Chaque opérateur économique paie entre 5000 FCFA et 10000 FCFA par mois	Pour les ménages, le projet d'instauration de compteur élec- trique s'est soldé par un échec surtout pour des raisons tech- niques
Electricité	Consommation des ménages	Pour le village A et une partie du village B, la stratégie a été de mettre fin à la fourniture de services sociaux de base que sont l'électricité, la fourniture d'eau potable, l'entretien des infrastructures d'assainissement et l'école. En effet, ces villages ne contiennent plus (village A et SIVAC) ou presque plus (village B) de zones d'habitation officielle du personnel de la SUCAF.	Hormis le village C, la cité des cadres et une partie du village B, qui sont les zones d'habitation officielle du personnel SUCAF, aucun autre village du complexe n'est connecté au réseau électrique

Source : Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

VII.5- Forces et faiblesses du mode de gestion actuel des coûts sociaux

Tableau 10 : Analyse des forces et faiblesses du mode de gestion des coûts

1401044 10 11111	aryse des forces et faiblesses du mode de gestion des couts
Forces	L'existence de mesures sectorielles d'atténuation des coûts sociaux engendrés permet de réduire le poids des charges que cela représente pour le complexe. Comment ?
Faiblesses	 Au niveau des coûts intangibles Il n'existe aucune politique fiable de gestion durable de l'environnement; ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur la santé des populations résidentes aussi bien sur le complexe qu'aux alentours. Elles estiment en effet qu'il y'a trop de moustiques dans la zone, ce qui les exposerait d'avantage au paludisme. De plus les traitements herbicides selon elles provoqueraient des maladies respiratoires. Les populations vivant dans les villages autochtones seraient constamment dans une situation d'insécurité alimentaire parce que ne possédant pas de terre stable en quantité acceptable pour leur culture. En effet, elles estiment que toutes leurs terres ont été annexées par le complexe.
	Au niveau des coûts tangibles
	Il convient d'émettre certaines réserves qui sont de rigueur pour toute tentative d'estimation dans un domaine où les données sont souvent peu fiables. Nous recenserons donc, dans les lignes suivantes, les principales faiblesses constatées dans le système actuel de gestion des coûts sociaux. • Tout d'abord, il convient de mentionner que l'ensemble des éléments consti-
	tuant le « coût social » n'a pas pu être comptabilisé. En effet, il apparaît que certaines données sont inexistantes faute de disposer au sein du complexe d'un système fiable de reportage et d'évaluation des coûts sociaux. Ainsi, la contribution de ces dernières au « coût social » est sensiblement sous-évaluée.
Faiblesses	• Le second aspect concerne plus généralement la consommation d'électricité, de santé et d'eau. Sur ce point, nous devons reconnaître que nous nous sommes heurtés à de sérieuses difficultés. Les données font souvent défaut, même si certains outils ont été mis en place par les autorités du complexe. Il apparaît que des écarts, souvent importants, existent entre les différents montants forfaitaires fixés pour les prestations et le niveau normal de celles-ci. C'est le cas des frais d'hospitalisation et de consultation fixés respectivement à 2000 FCFA/nuit et 500 FCFA/patient/consultation. Ces coûts sont sans acceptables dans les services publics parce que les charges de fonctionnement et d'équipement sont supportées par l'Etat.
	 De même, concernant les préjudices pour vols ou acte de sabotage, il n'existe pas de données fiables pour l'évaluation de ces externalités. De plus, il n'existe aucun cadre de concertation entre les complexes, les collectivités territoriales les services déconcentrés de l'administration, pouvant permettre de débattre des possibilités de leurs contributions dans la gestion des coûts sociaux générés par les populations.
	Au total, les principaux aspects que nous venons de mentionner constituent des biais minorants dans l'évaluation du coût social. Aussi, il nous apparaît raisonnable d'avancer le fait que les évaluations données ici pourraient être revues à la hausse.

Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

VIII- ANALYSE DES CONTRAINTES ET BESOINS SOCIAUX DES POPULA-TIONS

VIII.1- Analyse des contraintes collectives

L'analyse des contraintes révèle que l'emploi est le problème le plus préoccupant. Toutes les couches sociales sur l'ensemble des sites visités ont stigmatisé le manque d'emploi pour les jeunes.

Au niveau des infrastructures, le principal problème est l'électrification et l'adduction d'eau potable. Au niveau de la santé communautaire, les populations ont relevé l'insuffisance de la capacité d'accueil et de la prise en charge médicale. Enfin, une insécurité alimentaire pendant la période s'étendant de Mai à Septembre chaque année.

Au niveau de l'éducation, il y a la dégradation des bâtiments des écoles et l'indisponibilité d'instituteurs titulaires. En plus des contraintes précitées, il faut noter la cherté de la scolarité dans les villages et la précarité du niveau d'assainissement.

VIII.2- Analyse des contraintes spécifiques

Cette analyse se fera selon les différentes couches sociales rencontrées au cours de l'étude. Il s'agit des jeunes, des femmes et des adultes.

• Contraintes liées aux jeunes

Le manque d'emploi est la contrainte majeure relevée. L'accès à cet emploi selon eux reste précaire car saisonnier et sélectif. Les contraintes liées aux jeunes s'analyse également à travers le manque de projets en leur faveur et le manque de soutien pour l'auto-emploi (achat de moulins, aide à la commercialisation de produits vivriers et à la création de boutiques, aide à l'artisanat, aide à la production de cultures vivrières).

Contraintes liées aux femmes

Les femmes ont exprimé les mêmes contraintes que les jeunes. Il s'agit principalement du manque d'appui à la création et le financement de leurs activités génératrices de revenus.

Contraintes liées aux adultes

Au niveau des adultes comme contraintes, il est ressorti :

- la faiblesse des revenus. Ce facteur influence la prise en charge des besoins exprimés au niveau des ménages ;
- la précarité de la prise en charge des besoins en santé.

VIII.3. Analyse des besoins collectifs

Les besoins collectifs exprimés par les populations sont les suivantes :

- l'électrification des villages ;
- la disponibilité de l'eau potable dans les villages ;
- la mise en place de moyens de référencement des malades des villages vers les centres de santé;
- la disponibilité et la suffisance des denrées alimentaires pour la garantie d'une sécurité alimentaire sur toute l'année;
- la possibilité de la prise en charge des besoins en santé pour les villages non SUCAF-CI;
- la réhabilitation des écoles accompagnée de la disponibilité d'instituteurs titulaires

Tableau 11: Matrice de priorités au niveau collectif

	1	2	3	4	5
1 Emploi	\times	1	1	1	1
2 Electricité	1	>	2	2	2
3 Eau potable	1	2	\times	2	2
4 Santé	1	2	3	\times	4
5 Education	1	2	3	4	\times

Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Il ressort de la matrice de priorités au niveau collectif que la recherche d'un emploi stable est la première des priorités. Viennent ensuite dans l'ordre, l'électrification des villages(2), l'adduction en eau potable(3), le renforcement des capacités de la formation sanitaire(4), la réhabilitation des infrastructures scolaires et l'affectation d'instituteurs diplômés(5).

Pour les communautés vivant sur le complexe, SUCAF est considérée comme un pôle de développement. Il doit à ce titre créer des emplois et des activités annexes pour faire vivre des milliers de personnes. Pour les populations, l'emploi est l'expression monétaire de la force de travail (K. Marx 1970).

Il permet de réaliser les dépenses sociales nécessaires comme les moyens de subsistances, les besoins physiologiques (nourriture, habillement, logement, etc.) et les dépenses relatives à la satisfaction des besoins culturels.

L'étude de Baha- bi cité (2001) note que, à Ferké 1 et 2 une bonne partie (80%) de la main-d'œuvre qualifiée et temporaire est d'origine étrangère à la région. Cette main-d'œuvre contribue à la sortie des salaires. Cette insuffisance de l'emploi des jeunes s'explique aussi par l'image que les jeunes se font de l'emploi sur le complexe. Pour eux, c'est une véritable épreuve compte tenu des conditions difficiles de travail. Mais dans l'idéologie des populations rurales, la dignité d'un homme réside dans sa capacité de subvenir aux besoins de sa famille, c'est pourquoi l'emploi est considéré comme la

priorité des priorités. Contrairement à l'emploi, l'électrification des villages, l'adduction en eau potable, le renforcement des capacités de la formation sanitaire, la réhabilitation des infrastructures scolaires et l'affectation d'instituteurs diplômés sont réclamés.

Dans un village, l'électricité, l'école et le centre de santé sont la matérialisation du progrès social et du développement. Ces secteurs participent à l'amélioration matérielle de leurs cadres et conditions de vie.

VIII.4- Analyse des besoins spécifiques

• Besoins relatifs aux jeunes

Les besoins spécifiques aux jeunes se résument essentiellement en la nécessité de la disponibilité et de la pérennité de l'emploi jeune.

Besoins spécifiques aux femmes

Au niveau des femmes, le principal besoin demeure l'appui à la création et au financement de leurs activités génératrices de revenus.

Besoins liés aux adultes

Les besoins spécifiques aux adultes sont :

- la possibilité de la prise en charge médicale ;
- le relèvement du niveau de revenu ;
- la disponibilité de terres cultivables.

VIII.5. Analyse des alternatives pour la satisfaction des besoins

Alternatives aux besoins collectifs

L'électrification des villages : les populations des villages et quartiers non SUCAF-CI sont disposées à participer à la prise en charge de leur consommation en électricité. A cet effet, elles aimeraient que la SUCAF-CI les aide à électrifier leur village.

La disponibilité de l'eau potable : les populations souhaiteraient l'installation des pompes d'hydraulique villageoise ou de puits améliorés dans leur village. La gestion de ces forages par la population elle-même leur permettra d'en assurer la maintenance.

La disponibilité de terres cultivables : les populations des sites sont essentiellement agricoles. Le fait pour elles d'avoir des terres cultivables sur le long terme leur permettrait de faire des cultures appropriées pour accroître leur revenu. Cela résoudrait le problème de l'insécurité alimentaire pendant la période de Mars à Septembre.

La prise en charge des besoins en santé: Pour se faire, des campagnes de consultation médicale dans les villages pourraient être planifiées. Il faudrait également initier des campagnes de sensibilisation des populations sur la prévention de certaines maladies telles que le paludisme, la diarrhée, les IRA (Infections Respiratoires Aiguës chez les bébés), le suivi des grossesses. La mise en place de moyens de référencement des malades des villages vers les centres de santé pourrait contribuer à la prise en charges des besoins en santé par la collecte de fonds au sein des populations et la signature de protocoles d'accords avec les transporteurs avec l'aval de la SUCAF-CI.

• Alternatives aux besoins spécifiques

L'emploi des jeunes : le problème de l'emploi des jeunes pourrait être jugulé par le financement de projets en leur faveur. En effet, les jeunes sont motivés par le fait de se mettre en groupement afin d'exécuter des projets. Ainsi, ont-ils souhaité voir à leur profit des projets d'élevage de poulets ou de porcs.

Au niveau de l'emploi des jeunes, une autre alternative serait le soutien à l'auto-emploi. En effet, au sein des populations des différents sites visités, certains jeunes sont détenteurs de qualifications professionnelles et souhaiteraient être soutenus pour leur installation. Outre le soutien à l'auto emploi, il faudrait rendre possible la disponibilité et la pérennité de l'emploi à la SUCAF-CI, ne serait-ce que l'emploi temporaire.

La principale alternative à la satisfaction des besoins spécifiques aux femmes, est l'appui à l'encadrement et le financement des groupements pour la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus

Au niveau des adultes, il faudrait avec la SUCAF-CI, clarifier le mode d'occupation des terres cultivables, la période d'occupation et le type de cultures appropriées. Pour les anciens travailleurs de la SUCAF-CI à la retraite, l'on pourrait envisager une prise en charge médicale au sein du centre de santé du complexe.

IX- RECOMMANDATIONS

Pour les responsables des conseils généraux rencontrés (Zuenoula, Touba et Ferké), la mise en place des complexes sucriers constituait, un pôle de développement économique et la lutte contre les disparités régionales.

La privatisation de ces complexes, engageait les consortiums acquisiteurs, à poursuivre cette politique de développement initiée par l'Etat et cette politique de lutte contre la pauvreté.

Pour les responsables rencontrés, lors de la signature des conventions, les consortiums se sont engagés à travers des plans d'entreprise, à investir, à poursuivre la politique de ressources humaines et sociales, par le biais d'une couverture sanitaire et de l'éducation, à protéger l'environnement à apporter son appui au programme de plantation de cannes villageoises, à soutenir les efforts des projets FRAR pour la réalisation d'infrastructures.

Les responsables des mairies et des conseils généraux rencontrés, déplorent le manque d'engagement et d'implication du complexe, dans la vie socio-économique et culturelle du département et de la commune. Pour eux, le complexe doit s'impliquer énormément en tant que pôle industriel et économique de la région.

En outre, elles disent ne pas avoir participé à la négociation de la convention entre l'Etat et les consortiums, par conséquent elles ne peuvent donc prendre des engagements sans l'accord du gouvernement.

Toutefois, l'étude pense que pour les futures négociations, certaines dispositions sociales, économiques et infrastructurelles peuvent être du ressort de l'Etat et de ces dénombrements que sont les conseils généraux et les mairies. Ces dispositions sont formulées ici, en termes de recommandations.

Deux types de recommandations sont proposés à l'issu de l'étude. Elles doivent permettre de savoir les différentes responsabilités entre l'Etat et les consortiums représentés à Ferké par la société SUCAF. Quelles sont les dispositions à prendre pour atténuer les charges de l'entreprise du fait qu'elle supporte des coûts sociaux dus à l'immobilisme de l'Etat. Les charges de SUCAF respectent-elles le plan d'entreprise contenu dans la convention de cession entre l'Etat de Côte d'Ivoire et les différents consortiums acquisiteurs du lot A? Ce plan d'entreprise concerne les investissements, la politique de Ressources Humaines et la couverture sociale, la protection de l'environnement, l'appui aux programmes des plantations villageoises pour permettre aux paysans d'accroître leurs revenus, la réhabilitation et la réalisation d'établissements scolaires & sanitaires et surtout la baisse du prix du sucre à la consommation.

Tableau 12: Recommandations à l'Etat et aux Conseils Généraux

N°	Difficultés	Recommandations	Acteurs	Indicateurs de performance	Coût estimatif de la mesure
1	Recommandations au niveau de l	'éducation			
1.1	Manque de cantines scolaires dans les villages A, B et C et Koutiénédougou à Ferké 1 Manque de cantines scolaires dans les villages cadres, V 2 et V3	Construction de cantines scolaires	COGES/ Mairie pour Ferké 1 et COGES/Conseil Général pour Ferké 2	Les cantines scolaires de SUCAF sont fonctionnelles	5 millions FCFA / cantine, soit 35 millions pour les 7 cantines
1.2	Dégradation des logements d'instituteurs	Réhabilitation des logements des Enseignants	COGES/ Mairie / Conseil Général	Les logements sont réhabilités et habitables	
1.3	Dégradation des infrastructures scolaires (salles de classe, latrines, bu- reaux)	Réhabiliter les écoles Construction d'un bâtiment de trois classes à Koutiénédougou	COGES/ Conseil Général/Mairie	Les écoles construites sur le complexe sont réhabilitées et fonction- nelles Un bâtiment de trois classes est construit à Koutiénédougou	10 millions FCFA par écoles, soit 130 millions FCFA
2	Recommandations au niveau de l	'eau et l'électricité			
2.1	Utilisation abusive et gratuite de l'électricité	Mise en place d'un système d'électrification rurale au Village A et à Koutiénédougou	Etat de Côte d'Ivoire/ Mairie	Les villages A et Koutiénédougou bénéficient d'un projet d'électrification rurale	120 000 000 Fcfa
2.2	Utilisation abusive et gratuite de l'eau	Mise en place d'un système d'Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA) au Village A et à Koutiénédou- gou	Etat de Côte d'Ivoire/ Mairie	Le village de Village A et à Koutiénédougou bénéficie d'un système HVA	10 000 000 Fcfa
3	Recommandations au niveau des	besoins spécifiques des différentes couches	sociales		
3.1	Difficulté d'accès au crédit pour le développement des AGR* au niveau des femmes	 Octroi de crédit aux femmes par la création d'une microfinance locale Définir de façon participative une politique de développement socio-économique 	 Etat de Côte d'Ivoire/ Conseil Général/ Mairie Union Européenne Etat de Côte d'Ivoire 	- 1 microfinance est créée et octroi des microcrédits aux femmes - au moins 50% des femmes qui exercent des AGR ont bénéficié au moins une fois de microcrédit deux ans après le démarrage du projet - au moins 50% des femmes du complexe sont formées à la culture de l'épargne et du crédit deux ans après le démarrage du projet	- 5 millions FCFA pour la création et le fond de démar- rage de la microfinance - 1 million FCFA pour la formation des femmes
3.2	Difficulté de transformation des produits vivriers (maïs, Riz, Manioc, etc.)	Octroi de broyeuse et décortiqueuse	- Etat de Côte d'Ivoire/ Plate forme de services - Union Européenne	2 broyeuses multiservices sont disponibles et fonctionnelles dans les cités de SUCAF	3 millions FCFA / broyeuse, soit 6 millions FCFA
3.3	Difficultés d'accès	Formation qualifiante des jeunes aux métiers liées aux activités du complexe sucrier	- Union Europeenne- Plate forme de service- ONG	50% des jeunes sans emploi ont accès à des formations qualifiantes en rapport avec les besoins de l'usine	
3.4	à l'emploi des jeunes	Octroie de crédit pour la création de microprojets jeunes (aviculture, porciculture, pisciculture, etc.)		5 microprojets communautaires jeunes sont financés et mise en œuvre deux ans après le démarrage du projet	5 millions FCFA par micro- projet, soit 25 millions FCFA.

^(*) Activité Génératrices de Revenu

Tableau 13: Recommandations à l'endroit de la SUCAF

N°	Difficultés	Recommandations	Acteurs	Indicateurs de performance	Coût estimatif de la mesure
1	Recommandations au niveau de la s	santé			
1.1	Insuffisance du personnel soignant Dégradation et sous équipement du laboratoire	 Recrutement des Agents de Santé Communautaire création de fonds de solidarité Réhabilitation et extension du laboratoire et équipement en distillateur 	SUCAF	 chaque village a son ASC qui sert de relais avec les infirmiers des centres de santé; le laboratoire des analyses médicales est réhabilité et équipé en distillateur; 	
2	Recommandations au niveau du sys	stème de gestion des coûts sociaux			
2.1	Insuffisance du système de repor- ting des coûts sociaux	Mise en place d'un système spécifique de capitalisation et de gestion des coûts sociaux qui prendra en compte l'exhaustivité des postes de coûts et la tenue d'une comptabili- té analytique spécifique	SUCAF	Un système de reporting des coûts sociaux existe	
2.2		Installation de compteurs électriques à Quartier noir à Ferké 1, Pays-bas, Extension à Ferké 2	SUCAF	Tous les ménages des cités à Quartier noir à Ferké 1, Pays-bas, Extension à Ferké 2 disposent d'un compteur électrique	90 000 000 Fcfa
2.3		Installation de compteurs électriques à Quartier noir à Ferké 1, Pays-bas, Extension à Ferké 2	SUCAF	Tous les ménages des cités Quartier noir à Ferké 1, Pays-bas, Extension à Ferké 2 disposent d'un compteur d'eau	90 000 000 Fcfa
3	Recommandations au niveau des be	soins spécifiques des différentes couches socia	les		
3.1	Difficulté d'accès au crédit pour le développement des AGR* au niveau des femmes	- Octroi de crédit aux femmes par la création d'une microfinance locale - Mise en place d'un cadre de concertation entre tous les acteurs - Entreprendre des activités qui concourent à l'amélioration de l'image de l'entreprise auprès des populations	SUCAF	 1 microfinance est créée et octroie des microcrédits aux femmes au moins 50% des femmes qui exercent des AGR ont bénéficié au moins une fois de microcrédit deux ans après le démarrage du projet au moins 50% des femmes du complexe sont formées à la culture de l'épargne et du crédit deux ans après le démarrage du projet 	5 millions FCFA pour la création et le fond de démarrage de la microfinance 1 million FCFA pour la formation des femmes
3.2	Difficulté de transformation des produits vivriers (maïs, Riz, Ma- nioc, etc.)	- Octroi de broyeuse et décortiqueuse - Concéder la réalisation de travaux de plantation aux communautés villageoises	SUCAF	2 broyeuses multiservices sont disponibles et fonctionnelles dans les cités de SUCAF	3 millions FCFA/broyeuse, soit 6 millions FCFA
3.3	Difficultés d'accès à l'emploi des	Formation qualifiante des jeunes aux métiers liées aux activités du complexe sucrier		50% des jeunes sans emploi ont accès à des formations qualifiantes en rapports avec les besoins de l'usine	
3.4	jeunes	Octroi de crédit pour la création de micro- projets jeunes (aviculture, porciculture, pisciculture, etc.)	SUCAF	5 microprojets communautaires jeunes sont financés et mise en œuvre deux ans après le démarrage du projet	5 millions FCFA par microprojet, soit 25 millions FCFA.
3.5	Dégradation de centre culturel	Réhabilitation des centres culturels	SUCAF	Les centres culturels de Ferké 1 et 2 sont réhabilités et fonctionnels	10 millions par centres soit 20 millions

^(*) Activité Génératrices de Revenu

BIBLIOGRAPHIE

BAHA-BI Y. D., 1986. L'impact socio-économique de la SODESUCRE dans le département de Zuenoula au centre de la Côte d'Ivoire. Thèse de doctorat 3^{ème} cycle, Institut d'Ethno-Sociologie, Abidjan.

BAHA-BI Y.D., Novembre 2001. L'agro-industrie sucrière en Côte d'Ivoire : Un nouvel équilibre socio-économique régional. Thèse de doctorat d'Etat, Institut d'Ethno-Sociologie, Abidjan.

CCACY, Mai 2008. Evaluation ex-post des programmes antérieurs de canne villageoise en Côte d'Ivoire et Identification des opportunités pour la relance de cette production. Rapport final Zuénoula.

DIABATE M., 1973. Le modèle ivoirien du développement. Institut d'Ethno-Sociologie, Abidjan.

L'Institut des Statistiques de l'UNESCO, 2008 couvertures scolaires en Afrique.

LEGRE G., 1981. Le rôle d'une société d'ETAT dans la stratégie du développement économique et social : Exemple de la Palmindustrie, Mémoire de maîtrise, Institut d'Ethnosociologie, Abidjan.

Ministère du Plan et du Développement, Septembre 2004. Tableau de bord social Côte d'Ivoire 2003. Tome 1 : Analyses thématiques.

Ministère du Plan et du Développement, Septembre 2004. Tableau de bord social Côte d'Ivoire 2003. Tome 2 : Note méthodologique de Base de Données.

Ministère de l'Agriculture, Edition de Février 2007. Annuaire des statistiques agricoles 2005. Les séries Stat Agri.

Ministère de l'Agriculture, Edition de Janvier 2008. Annuaire des statistiques agricoles 2006. Les séries Stat Agri.

Ministère de l'Agriculture, Edition d'Avril 2008. Annuaire des statistiques agricoles 2006. Les séries Stat Agri.

Ministère de l'Industrie et du Développement du secteur privé, 2004. Synthèse du rapport du schéma directeur de développement industriel (SDI) relatif aux transformations agro-industrielles. Sous direction des agro-industries, Abidjan.

NIRAS, juin 2009, Evaluation environnemental et sociale du complexe de Borotou-Koro

RGPH, 1998. Données sociodémographiques et économiques des localités. Résultats définitifs par localités. Institut National de la Statistique. Vol. III Tome I.

TIENE A., 2006. Problématique de l'impact des structures agro-industrielles dans le développement rural en Côte d'Ivoire: cas de la SAPH à Toupah. Institut d'Ethnosociologie, Abidjan.

ANNEXES

Annexe 1 : Rappel des Termes de référence

Objectifs généraux

L'objectif global de la stratégie du secteur sucre est de promouvoir la contribution du secteur sucrier au développement socioéconomique de la Côte d'Ivoire ainsi que la viabilité de l'industrie sucrière.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'étude sont d'établir pour chaque complexe sucrier :

- Un diagnostic détaillé identifiant et décrivant d'une façon quantitative et qualitative toutes les caractéristiques :
 - Des populations vivant sur le complexe sucrier ou venant y travailler ou y mener une quelconque activité (commerce, artisanat, services, etc.);
 - Des infrastructures et équipements utilisés par ces populations ;
 - Des statuts et de la gestion de ces différents groupes sociaux résidant sur le complexe ;

• Une évaluation :

- Des coûts sociaux générés par les populations vivants sur les complexes ou aux alentours (eau, électricité, services scolaires, services santé, infrastructures, etc.);
- De l'état des infrastructures (avec hiérarchisation des besoins de maintenance, réparation ou autre);
- Des besoins des populations (avec hiérarchisation selon le degré de nécessité et de priorité) ;

• D'établir des recommandations :

- Sur le financement de ces coûts sociaux, de l'entretien et l'amélioration de ces infrastructures ;
- Sur les actions à mettre en œuvre en vue d'améliorer la satisfaction des besoins des populations ;
- Sur les statuts des groupes de population et sur les modes de gestion.

Résultats attendus

A l'issue de l'étude, le rapport produit devra :

- Présenter l'état des lieux en matière de coûts sociaux des groupes de population vivant sur chaque site, de leur statut et de leur gestion ;
- Identifier précisément les problèmes sociaux existant et/ou latents, leurs causes, les risques engendrés ou possibles, les remèdes déjà mis en œuvre ou prévus avec leurs coûts et leurs financement;
- Contenir des recommandations sur le financement de ses coûts sociaux sur les statuts des groupes de population et sur leurs modes de gestion.

Annexe 2 : Approche méthodologique

2.1- Cartographie des sites

2.1.1- Choix de la méthode de levé topographique :

Les villages ont été levés au GPS en mode absolu, matériel d'utilisation simple, en raison de la facilité de mise en œuvre de cette méthode (une seule personne opère) et de la précision attendue (il s'agit d'obtenir une représentation graphique du village et non calculer les coordonnées très précises de ses sommets). Le levé consiste à parcourir les limites du village en enregistrant automatiquement les coordonnées (X, Y) de chaque sommet (changement de direction) avec obligation de revenir sur le point de départ dont les coordonnées se trouvent ainsi relevées deux fois ; car le village doit constituer une polygonale fermée pour rendre possible le calcul de superficie.

Une manipulation correcte du GPS permet de visualiser les coordonnées des sommets et le tracé des contours du village. La superficie est calculée automatiquement par l'appareil GPS.

2.1.2 – Exploitation des données issues du levé

• Données issues du levé topographique :

Les coordonnées des sommets du village sont automatiquement enregistrées, comme antérieurement indiqué dans la mémoire de l'appareil GPS (capacité : 500 points).

Elles sont ensuite transférées dans un ordinateur (portable par exemple) doté d'un logiciel, adapté pour le traitement cartographique des données. L'ordinateur est lui-même relié à une table traçante pour l'édition de la carte.

D'autres traitements informatiques permettent de positionner les villages levés sur la carte du complexe sucrier préalablement scannée et enregistrée dans l'ordinateur.

Codification des villages

La codification est un moyen de désigner les villages de façon simplifiée. Dans le cadre de la présente étude, la codification proposée est alphanumérique. La désignation d'un village commence par les deux premières lettres du village concerné. Puis vient la lettre V pour village. La partie alphabétique est suivie de cinq indices numériques qui sont des valeurs des variables retenues. Ces variables sont codifiées dans un tableau de codification qui sert à déchiffrer les informations recherchées. Les variables utilisées sont tirées du recueil des informations et caractérisent de façon essentielle chaque village.

La méthodologie de codification des villages proposée repose sur une définition claire des variables qui les caractérisent et leur codification et un tableau d'interprétation qui autorise un déchiffrage rapide des informations.

2.2. Collecte des données quantitatives

La méthodologie adoptée pour l'enquête est un dénombrement exhaustif de tous les ménages vivant sur le site du complexe sucrier de Zuenoula. Ce dénombrement a été suivi d'une enquête par sondage stratifiée basée sur la catégorie socioprofessionnelle des chefs de ménages.

2.2.1 Dénombrement des ménages

Un dénombrement exhaustif de tous les ménages vivant sur les sites des complexes sucriers concernés par l'étude a été réalisé à partir d'une fiche de dénombrement selon l'approche suivante :

- 1. Visite du site avec un responsable du complexe pour en fixer les limites ;
- 2. Elaboration d'une carte du site qui a fait ressortir les différentes localités et secteurs qui le composent. Chaque localité et/ ou secteur fera l'objet à son tour d'élaboration d'une carte. Ces cartes de localités et/ ou de secteurs ont fait ressortir les îlots qui les composent ;
- 3. Chaque secteur ou grand îlot a été confié à un agent de dénombrement, qui recruté sur le terrain. Il devrait avoir un niveau minimum de la classe de 3eme et y avoir résidé durant six (6) mois au moins ;
- 4. Chaque agent ainsi recruté, a pu dénombrer en moyenne 50 ménages par jour (la moyenne nationale RGPH 1998 étant de 60 ménages par agent et par jour);
- 5. Ces agents de dénombrement ont reçu une formation d'au moins 3 heures, le superviseur du site assurant cette formation qui a porté essentiellement sur le remplissage de la fiche de dénombrement.
- 6. Quatre (4) animateurs par site ont contrôlé cette phase de dénombrement ;

2.2.2 Enquête par sondage auprès des ménages

• Calcul de la taille de l'échantillon

Soit p la proportion de personnes actives travaillant sur le complexe sucrier par rapport à la population totale du site du complexe.

La variance des fréquences p s'exprime par la formule :

$$V (p) = \frac{p \cdot (1 - p)}{n - 1}$$

Pour un seuil de confiance fixé à 95%, la valeur de n (taille de l'échantillon) nécessaire pour obtenir une précision absolue A souhaitée sur la proportion réelle P dans la population totale, s'obtient par la formule suivante :

$$n = \frac{4 \cdot p \left(1 - p\right)}{A^2}$$

En l'absence de données précises sur l'estimation de p, nous avons fixé l'optimal (p=50%).

Nous avons fait l'hypothèse qu'un ménage rural compte en moyenne 8 personnes (d'après le RGPH 1998, ce nombre varie entre 6 et 10 personnes par ménage) et considérons que 50% des membres d'un ménage rural sont actifs, nous avons donc 4 actifs en moyenne par ménage rural.

En optant pour une précision acceptable de l'estimateur égale à 7% pour tous les sites d'étude ; nous avons obtenu une taille de l'échantillon égale à 50 ménages par site.

Un dénombrement exhaustif de tous les ménages vivant sur le site du complexe sucrier concerné par l'étude a été réalisé. La liste des ménages recensés a constitué la base de sondage.

Le tirage effectif des ménages à enquêter et l'administration des questionnaires se sont faits en dix (10) étapes :

- 1. Réaliser un dénombrement exhaustif de tous les ménages vivant sur chaque site concerné, en vue de constituer la base de sondage ;
- 2. Dresser la liste des chefs de ménages recensés par catégorie socioprofessionnelle ;
- 3. Calculer les effectifs des ménages dénombrés selon la catégorie socioprofessionnelle ;
- 4. Elaborer la liste de chacun des 5 sous-groupes cités ci-dessous à partir de la base de sondage ;
- 5. en considérant que la taille de l'échantillon d'enquête est de 50 ménages, calculer la taille des 5 sous-échantillons suivants :
 - les ménages dont le chef ne travaille pas sur le site
 - les ménages dont le chef travaille sur le site comme un manœuvre
 - les ménages dont le chef travaille sur le site comme un ouvrier spécialisé
 - les ménages dont le chef travaille sur le site comme un agent de maîtrise
 - les ménages dont le chef travaille sur le site comme un cadre
- 6. Appliquer la méthode des pas pour sélectionner les ménages appartenant à chaque sous échantillon ;

A ce niveau, la méthode des quotas a été combinée à la méthode du tirage aléatoire systématique (méthode des pas)

- 7. Dresser la liste de tous les ménages tirés de façon aléatoire ;
- 8. Etablir un programme d'interview à partir de la liste des ménages tirés ;
- 9. Prendre rendez-vous avec les CM tirés au sort ;
- 10. Administrer le questionnaire aux ménages sélectionnés et listés

2.4- Collecte des données qualitatives sur les populations

L'enquête qualitative s'est déroulée à partir de la MARP (Méthode Active de Recherche Participative) auprès de groupes spécifiques (jeunes, femmes, vieux, groupe socioprofessionnels, etc.) dans le cadre d'entretien de groupe. Les principaux outils de la MARP qui ont été utilisés sont : la carte des ressources, le diagramme de Venn, le Profil historique, l'Arbre à problèmes, la matrice de priorité par pairs. En plus de ces outils, des entretiens semi structurés se sont déroulés avec le Conseil Général, les Responsables du complexe (Direction, Ressources humaines, Energie, Eau, Logistique, comptabilité, contrôle interne, etc.), les responsables des structures éducatives, les responsables des structures sanitaires.

• L'arbre à problème

L'arbre à problème a été utilisé pour déterminer les contraintes liées au contexte de développement social et économique des zones cibles, les causes de ces problèmes, de même que leurs conséquences.

• Le diagramme de Venn

Cet outil a permit d'analyser la dynamique organisationnelle dans les villages du complexe. Il également permit d'analyser l'influence des villages, campements et administrations étatiques (qui constituent l'environnement socio-économique, politique et démographique des campements) sur la vie des populations cibles dans le cadre de la présente mission.

• Les Interviews Semi-Structurés (ISS)

Elles ont été conduites avec des individus et des groupes cibles à partir d'un guide d'entretien afin de recueillir des informations en rapport avec les objectifs visés.

• La carte des ressources et la carte du terroir villageois

Ces outils ont été surtout utilisés dans les villages autochtones. Ils ont permis aux groupes cibles de répertorier géographiquement leurs ressources naturelles, d'en monter les limites et d'en décrire le mode d'occupation. Les renseignements fournis ont été utiles dans l'analyse des contraintes socio-foncières auxquelles ces villages sont confrontés.

• La matrice de priorités par pairs

La matrice de priorité par pairs a permis aux populations cibles de classer par ordre préférentiel leurs priorités en matière d'activités génératrices de revenus.

• Observation directe

Elle a été utilisée pour permettre à l'équipe d'Experts de se rendre compte elle-même les réalités du terrain. Cette technique consiste à se confondre à la population pour mieux l'observer et mieux appréhender son vécu, ses représentations d'elle – même et de son environnement physique et social.

2.5- Evaluation des infrastructures

L'évaluation des infrastructures a consisté en la réalisation de levés et métrés des bâtiments à l'aide d'une chaîne décamètre de 50 mètres et d'une chaîne de 7 mètres.

Les données ainsi recueillies ont permis l'analyse des capacités théoriques et effectives d'accueil et l'estimation des besoins en réhabilitation à partir de l'état de fonctionnalité. Enfin un recensement des états des infrastructures a été réalisé.

2.6- Evaluation des coûts sociaux

L'évaluation des coûts sociaux s'est déroulée suivant une approche à trois phases :

La première phase a consisté en l'identification de tous les postes de coûts sociaux supportés par le complexe. Elle s'est faite à l'aide d'entretiens semis structurés.

La deuxième phase a consisté en la valorisation de postes de coût identifiés. Il s'est agit de donner une valeur monétaire aux différents poste de coûts.

La troisième phase a consisté en l'analyse du système actuelle de gestion des coûts sociaux (modalités, forces et faiblesses).

2.7- Analyse des données

- L'analyse des données s'est faite suivant les objectifs spécifiques de la mission. Pour les données quantitatives, l'analyse statistique descriptive (moyenne, pourcentage, etc.) s'est faite à l'aide du Logiciel SPSS. En ce qui concerne les données qualitatives, la méthode d'analyse du contenue a été utilisée. Cette méthode permet une analyse systématique et rigoureuse du contenu des textes issus des entretiens semi-structurés et des séances MARP.
- L'analyse des coûts sociaux s'est faite suivant une approche axée sur la catégorisation des coûts. Ainsi l'on a distingué les coûts tangibles des coûts intangibles :
 - Les coûts intangibles concernent les coûts supportés par les populations mais dont le lien causal avec les externalités négatives du complexe ne sont pas évidentes à établir dans le cadre de la présente mission. Ces coûts n'ont pas fait l'objet d'analyses approfondies.
 - Les coûts tangibles sont ceux qui ont soit fait l'objet d'enregistrements comptables ou valorisés à partir d'estimations. Ils se subdivisent en deux catégories de coûts : les coûts sociaux internes et les coûts sociaux externes. Les coûts sociaux externes concernent les coûts engendrés à l'extérieur du patrimoine foncier du complexe alors que les coûts sociaux internes renferment ceux supportés par le complexe sur son patrimoine. A l'intérieur des coûts sociaux internes on distingue les coûts sociaux directs, c'est-à-dire générés par le personnel du complexe, et les coûts sociaux indirects c'est-à-dire générés par les autres résidents.

Annexe 3 : Répartition de la population sur les Complexes de Ferké 1 et Ferké 2

Tableau 14 : Répartition de la population sur le complexe de Ferké 1

Localisation	Nombre de ménage	Proportion (%)	Population totale	Proportion (%)	Taille moyenne des ménages
BOSSODOUGOU	7	0,31	45	0,39	6,43
CADRE	41	1,82	197	1,72	4,80
DONGAHA	15	0,67	87	0,76	5,80
FONIKAHA	35	1,55	177	1,54	5,06
KISSANKAHA	28	1,24	164	1,43	5,86
KOUTIENEDOUGOU	139	6,17	768	6,69	5,53
NAMBAKAHA	14	0,62	98	0,85	7,00
OMAHILEVOGO	18	0,80	121	1,05	6,72
PLEFONGOVOGO	3	0,13	33	0,29	11,00
SIVAC CAMPEMENT	21	0,93	92	0,80	4,38
SUCAF	26	1,15	117	1,02	4,50
VILLAGE A	209	9,27	1 126	9,81	5,39
VILLAGE B	389	17,26	2 009	17,50	5,16
VILLAGE C	1 309	58,07	6 448	56,16	4,94
TOTAL	2 254	100,00	11 482	100,00	5,90

Source : Enquête de dénombrement des ménages, septembre 2009

Tableau 15 : Répartition de la population sur le complexe de Ferké 2

Localisation	Nombre de ménages	Proportion (%)	Population totale	Fréquence de la population (%)	Taille moyenne des ménages
DALLAS	125	4,99	745	4,96	5,96
EXTENSION	452	18,06	3 028	20,16	6,70
PAYS BAS	426	17,02	2577	17,16	6,05
PETROLE	450	17,98	2 678	17,83	5,95
VILLAGE 1	114	4,55	749	4,99	6,57
VILLAGE 2	434	17,34	1 958	13,04	4,51
VILLAGE 3	173	6,91	1432	9,54	8,28
VILLAGE M	150	5,99	524	3,49	3,49
AMARAVOGO	18	0,72	93	0,62	5,17
NAYOLOVOGO	111	4,43	863	5,75	7,77
LARGATONVOGO	18	0,72	120	0,80	6,67
DJETOH	32	1,28	251	1,67	7,84
TOTAL	2503	100,00	15018	100,00	6

Source : enquête de dénombrement des ménages sur les complexes sucriers, sept. 2009

Annexe 4 : Recensement des commerces et divers sur les complexes Ferké 1 et Ferké 2

N° Ordre	N° Bât.	Abrite	N° Lot	PROPRIETAIRE	Nbre prises	Nbre lampes	Pce Machine
1	B.ZC.01	Studio photo		DIABATE SIRABANA	5	7	
2	B.ZC.02	Boutique		SILUE NAWOLO PENEWARI	1	2	
3	B.ZC.03	Moulin		SILUE NAWOLO PENEWARI	1	2	
4	B.ZC.04	Boutique		KONE FANGAYERIBA	1	2	
5	B.ZC.05	Boutique (fermée)		KONE OUANLO			
6	B.ZC.06	Boutique		YEO KIFORY	1	1	
7	B.ZC.07	Boutique (fermée)		SORO			
8	B.ZC.08	Boutique		SORO DIALLOH	1	2	
9	B.ZC.09	Boutique (fermée)		SORO FANTA			
10	B.ZC.10	Boutique (fermée)		SORO JACQUES			
11	B.ZC.11	Salon coiffure (fermé)					
12	B.ZC.12	Moulin (fermé)		COULIBALY DJENEBA			
13	B.ZC.13	Moulin					2 HP
14	B2.071	5 (Hôtel)		GERMAIN (EPACO)	5	6	0
				KESSIEDOU LELE			-
15	CA.001	Boutique		FULGENCE	1	3	
16	CA.002	Boutique		MAMADOU BAMBA	2	2	
17	H.016	Hôtel (14)		KOBENAN N'GUESSAN	14	36	0
18	VC.001	Studio photo		KONE KIFADON	3	5	
19	VC.002	Magasin		GISELE	2	3	
20	VC.003	Pneumatique		COULIBALY KASSOUM	1	1	2Hp
21	VC.004	Restaurant		COULIBALY SOPIE ALAS- SANE	2	2	
22	VC.005	Cabine		ISMAEL	2	4	
23	VC.006	Magasin		KONAN AFFOUE ROSE	2	2	
24	VC.007	Magasin		KOKRO ANNE	2	3	
25	VC.008	Sallon coiffure D		MAMI (DEA)	2	2	
26	VC.009	Kiosque		KAMAGATE ADAMA	3	3	
27	VC.010	Bureau EPACO		N'GUESSAN ABUID	3	7	3vtl +1 Split
28	VC.011	Boutique		MAUK KASSOUM	1	2	
29	VC.012	Salon Couture D		SANGARE SAFI	1	2	
30	VC.013	Cabine		KONE SEYDOU SOUHALIO	1	1	
31	VC.014	Salon coiffure		AWA (RADIO)	2	4	
32	VC.015	Cabine		YAO YAO	1	2	
33	VC.016	Boutique		ALY (MAURITANIEN)	3	3	
34	VC.017	Salon coiffure D		DANIELLE	3	3	
35	VC.018	Salon coiffure H		KOUASSI CLEMENT	3	2	
36	VC.019	Salon coiffure D		DANIELLE			
37	VC.020	Attiékédrome		BAMBA MAKO	0	1	
38	VC.021	Boutique		DIARRA SOUBA TCHAWA	1	2	
39	VC.022	Magasin		SIP			
40	VC.023	Magasin		COULIBALY YAYA	3	3	
41	VC.024	Grillade		FATOU SANOGO	0	2	
42	VC.025	Etalage		SANOGO MARIAM	0	1	
43	VC.026			MARIAM	0	1	

44	VC.027	Pneumatique	OUATTARA BEMA	1	1	2HP
45	VC.028	Boutique	JEAN CLAUDE	2	2	
46	VC.029	Atelier couture	DIOMANDE ALI	1	2	
47	VC.030	Kiosque	TRAORE SEYDOU	3	2	
48	VC.031	Maquis	COULIBALY DJENEBOU	3	4	
49	VC.032	Blanchisserie	KONE KIFADON	2	2	
50	VC.033	Salon coiffure H	SORO ALBERT	1	2	
51	VC.034		DJAO KOUASSI	1	2	
52	VC.035	Atelier couture	KONE SOUBI	1	2	
53	VC.036	Atelier couture	SORO DONAPKOHO	1	2	
54	VC.037	Boutique	SORO LASSINA	1	2	
55	VC.038	Mini-cave	CATHERINE	1	2	
56	VC.039	Atelier électronique	YEO KOLOTCHIOLOMAN	1	2	
57	VC.040	Salon coiffure H	TOURE FRANCK	1	1	
58	VC.041	Mercerie Mercerie	KONE KIFADON	1	1	
50	7 0.041	Wicicone	COULIBALY YEDJOUS-	1	1	
59	VC.042	Salon de coiffure	SIGUE	1	2	
60	VC.043	Atelier couture	COULIBALY FATOGOMA	2	2	
61	VC.044	Magasin	OUATTARA MADELEINE	1	2	
62	VC.045	Atelier mécanique	TUO ADAMA	1	2	
63	VC.046	Studio photo	MNESSA OYESSOLA	3	4	
64	VC.047	Boutique	SAWADOGO LAMINE	1	4	
65	VC.048	Atelier rebobinage	KOFFI KONAN SERGE	1	1	
66	VC.049	Boutique	SILUE SIRIKI	1	2	
67	VC.050	Buvette	KOUAME ARSENE BODJO	1	1	
68	VC.051	Maquis	GNOGBO TAGRO JACQUES	8	12	2 clim
69	VC.052	Vente d'eau glacée	SILUE SAHARA	1	2	
70	VC.053	Maquis	N'ZIAN PAULINE	3	5	
71	VC.054	Kiosque	SORO GOTCHINWINTCHIN	1	2	
72	VC.055	Atelier couture	SORO GOTCHINWINTCHIN	1	2	
73	VC.056	Cabine	KONE BAKARY "Becker"	1	1	
74	VC.057	Moulin	OUATTARA MIKISSEGUE	1	1	11 Kw
75	VC.058	Boutique	SIDY	2	3	
76	VC.059	Boutique	BAKAYOKO ADAMA	2	3	
77	VC.060	Vente d'eau glacée	OUATTARA MAWA	2	2	
78	VC.061	Boutique	SORO SEYDOU	3	4	
79	VC.062	Magasin	BAGUIYA HAMIDOU	2	2	
80	VC.063	Salon coiffure H	KONE CECILE	1	2	
81	VC.064	Boutique	OUATTARA ROBERT	2	3	
82	VC.065	Studio photo	SORO ZANA ISSOUF	1	2	
83	VC.066	Atelier couture	NAWA	1	2	
84	VC.067	Maquis	ALAIN	5	8	5 brasseurs
85	VC.068	Magasin MOOV	ABOU	2	3	
86	VC.069	Boutique	DIALLO HAMED	1	5	
87	VC.070	Maquis	Mme KOUASSI (allemand)	1	1	
88	VN.001	Magasin	YEO DONAFANNI	1	2	
89	VN.002	Boutique	N'GOLO TRAORE	1	3	
90	VN.003	Boutique	YEO NALOURGO	1	2	
91	VN.004	Attiékédrome	SILUE FERLAH	1	1	
92	VN.005	Atelier soudure	ADAMA OUATTARA	1	1	
93	VN.006	Atelier couture	COULIBALY KANABIEN	1	2	
94	VN.007	Boutique	TUO OUANA	1	2	1

95	VN.008	Atelier couture	MOURLAYE	1	2	
96	VN.009	Moulin	SORO KOULANA	2	1	
97	VN.010	Boutique	YEO GAOUSSOU	1	2	
98	VN.011	Etalage	DIOMANDE MOUSSA	1	2	
99	VN.012	Moulin	SORO LAMISSA	1	3	11 Kw
100	VN.013	Boutique	NAMOGO	1	2	
101	VN.014	Boutique	KONE KONA	1	2	
102	VN.015	Magasin	JOACHIN	1	3	
103	VN.016	Boutique	COULIBALY ADAMA	2	6	
104	VN.017	Atelier couture	SERGE	1	2	
105	VN.018	Maquis	SERY NASSE	1	2	
106	VN.019	Boutique	OUATTARA DAVID	1	2	
107	VN.020	Boutique	ISSOUF	1	2	
108	VN.021	Boutique	YEO BEKOUM	1	2	
109	VN.022	Magasin	FEA ISABELLE	1	2	
110	VN.023	Etalage + cabine	VIH CLEMENT	1	1	
111	ZC.001	Moulin	SORO SOGNINIGUE	2	2	2 x 11 Kw 15 + 0,75 Kw
112	ZC.002	Magasin	DIOMANDE MATOGOMA	1	2	1 0,75 RW
113	ZC.003	Magasin	FALAKE ESTELLE	1	2	
114	ZC.004	Magasin	KONE MARIAM	2	2	Congélateurs
115	ZC.005	Magasin	KONATE JEREMIE	1	3	
116	ZC.006	Magasin	YEO NINMINTCHO	1	2	
117	ZC.007	Magasin	ANGE KEVIN	2	3	
118	ZC.008	Tragasiii	TUO MOUSSA	1	2	
119	ZC.009	Pneumatique	DIABY	2	2	
120	ZC.010	Salon de coiffure	FATOU	2	2	
121	ZC.011	Attiékédrome	JEANNE	0	1	
122	ZC.012	Atelier mécanique	YEO YENISSONGUI	1	2	
123	ZC.013	Atelier couture	YEO HAMIDOU	1	1	
124	ZC.014	Magasin	AMY	1	2	
125	ZC.015	Magasin	TIENOU GENEVIEVE	1	3	
126	ZC.016	Magasin	SOUMAÏLA ABOU YAYA	1	4	
127	ZC.017	Magasin	SOGODOGO ASSITA	1	2	
128	ZC.018	Magasin	TOURE LUCIE CLAIRE	1	2	
129	ZC.019	Magasin	GBANE BAMORY	1	2	
130	ZC.020	Magasin	YARO YACOUB	1	1	
131	ZC.021	Magasin - Cabine	YAMYOGO GILBERT	1	1	
132	ZC.022	Moulin + Meuleuse	BAMBA	0	2	250 W en tri
133	ZC.023	Boutique	FOFANA KARIME	1	2	
134	ZC.024	Magasin	OUATTARA TOIHERU	1	2	
	ZC.025		SOULEYMANE OUEDRAO-			
135	ZC.025 ZC.026	Magasin Atelier couture	GO DEME ALV	2	2	
136			DEME ALY			2 v. 15 V.v.
137	ZC.027	Moulin	COULIBALY DJENEBA	1	2	2 x 15 Kw
138	ZC.028 ZC.029	Magasin Magasin	YEO FIERLAH OUATTARA MAWA	1	2 2	
140	ZC.029 ZC.030	Atelier couture	SIBIRI		4	
				3	7	
141	ZC.031	Boutique	SAWADOGO LAMINE YEO KIFORY	3	5	
142	ZC.032	Boutique Atalian Coutum				
143	ZC.033	Atelier Couture	KONE MOUSSA	1 2	3	
144	ZC.034 ZC.035	Magasin Magasin	KONE MOUSSA COULIBALY TIORNA	3 1	2	

Rapport Ferké 1 & 2 – Diagnostic & recommandations sur les coûts sociaux, le statut et la gestion des groupes de population des complexes sucriers

				278	461	
187	ZC.077	Magasin	KONE FATOUMA	1	2	
186	ZC.076	Cabine + tablette	GBANE BAMORY	1	2	
185	ZC.075	Atelier informatique	SOMMENU MNESSA OYES- SELA	3	3	
184	ZC.074	Magasin	DIARRA MASSARA	1	2	
183	ZC.073	Magasin	COULIBALY DIDJEHIN	1	2	
182	ZC.072	Magasin	NAMARRO	1	2	
181	ZC.071	Magasin	SEKA PATERNE	1	2	
180	ZC.070	Atelier électronique	SORO LOFRA	2	3	
179	ZC.069	Attiékédrome	TOURE MARIAM	1	1	
178	ZC.068	Atelier couture	KONE TCHIORON	1	2	
177	ZC.067	Kiosque	TRAORE SEYDOU	1	2	
176	ZC.066	Boutique	MAMADOU	1	2	
175	ZC.065	Atelier couture	MAMADOU	1	2	
174	ZC.064	Blanchisserie	FIRMIN	1	1	
173	ZC.063	Moulin	TUO ADAMA	1	3	10 Kw
172	ZC.062	Atelier soudure	EKRA FRANCOIS	1	2	
171	ZC.061	Atelier électronique	BAMBA	2	3	
170	ZC.060	Atelier mécanique	YEO MALIK	1	1	
169	ZC.059	Maquis	CLEMENT (CHAUFFEUR)	1	1	
168	ZC.058	Atelier couture	OUATTARA MARTINE	1	2	
167	ZC.057	Boutique	COULIBALY MAMAN	1	2	
166	ZC.056	Boutique	TRAORE BAMORY	2	3	
165	ZC.055	Attiékédrome	OUATTARA SALI	1	1	
164	ZC.054	Salon coiffure H	FOUSSENI BAKAYOKO	1	2	
163	ZC.053	Boutique	KIDOU	1	1	
162	ZC.052	Boutique	SORO DONAKAN	1	3	
161	ZC.051	Boutique	KONE FATOUMA	1	3	
160	ZC.050	Boucherie	ISSOUF	1	1	
159	ZC.049	Attiékédrome	KONE FATOUMA	1	1	
158	ZC.048	Magasin	KONE FATOUMA	1	2	
157	ZC.047	Magasin	SORO SEYDOU	1	3	
156	ZC.046	Maquis	YEO MAMA	1	3	
155	ZC.045	Maquis	KOFFI EUGENE	1	2	
154	ZC.044	Boutique	TUO ADAMA	3	3	
153	ZC.043	Maquis	ADINGRA PATRICE	1	3	
152	ZC.042	Atelier électronique	KOFFI EUGENE	1	1	
151	ZC.041	Restaurant	KOFFI EUGENE	2	3	
150	ZC.040	Maquis	KARAMOKO VAFING	5	4	
149	ZC.039	Boutique	KARAMOKO VAFING	3	4	
148	ZC.038	Salon Coiffure	KARAMOKO VAFING	2	2	
147	ZC.037	Magasin	KARAMOKO VAFING	2	2	
146	ZC.036	Boutique	COULIBALY TIORNA	3	3	

Source : Enquête sur les coûts sociaux, Septembre 2009

Annexe 5 : Répartition des logements par villages à Ferké 1

	Type de lege	loge- Nbre total de	Nbre de	Nbre de logements habités		0/ do logomento heli	0/ do logomento feno
Villages	Type de loge- ments	logements	logements habités	Fonctionnel	Non fonctionnels	% de logements habi- tés	% de logements fonc- tionnels
Villages Cadre et	Cadres	36	34	01	01	94,44	97,22
Longères	Longères	24	22	00	02	91,67	91,67
Village A		641 pièces	00	00	-	-	-
Village B	Ouvriers et employés	739 pièces	423 pièces	290	26	57,24	96,48
Village B	Enseignants	13	11	00	02	84,61	84,61
	Maîtrises	60	57	00	03	95	95
Village C	Ouvriers et employés	774 pièces	761 pièces	00	23	98,32	98,32
	Enseignants	17	17	00	00	100	100
Total		2304	1325	291	57	57,50	70,13

Source: Enquête sur les coûts sociaux, Septembre 2009

Annexe 6 : Répartition des logements par villages à Ferké 2

		Nbre de lo-	Nbre de logen	nents habités	% d e	% de
Villages	Nbre total de logements	gements habi- tés	Fonctionnel	Non fonction- nels	logements habités	logements fonctionnels
Villages Cadres	34	28	05	01	82,35	97,05
Villages Cadres et maîtrises	79	77	02	00	97,46	100
Village 1	65	65	00	00	100	100
Village 2	96	73	23	00	76,04	100
Village 3	120	16	104	00	13,33	100
Village Dallas	48	20	28	00	41,67	100
Village sécurité	13	05	08	00	38,46	100
Village Extension	05	04	01	00	80	100
EPP 2- EPP 3	12	12	00	00	100	100
Camp Lesser	01	01	00	00	100	100
Total	473	301	171	01	63,63	99,79

Source: Enquête sur les coûts sociaux, Septembre 2009

Annexe 7: Guides d'Entretien et Questionnaires

ENQUETE AUPRES DES RESPONSABLES DES COMPLEXES SUCRIERS

Guide d'entretien

Septembre 2009

Les informations collectées seront utilisées à des fins scientifiques et opérationnelles.

Votre coopération sera grandement appréciée!

1. Grille des répondants : donner la qualité des intervenants

Directeur	Comptable	Responsable d'audit interne	Membre du CA	Autre

2. Collecte et contrôle de données

		Collecte des don- nées	Signature	Contrôle de la col- lecte	Signature
Nom de	es _				
agents Date opération	n				

3. Identification de l'agro-industrie

Questions	Valeurs
DENOMINATION COMPLETE :	
Localisation du siège :	
Date de création	
Boîte postale	
Téléphone fixe	
Fax:	
Cellulaire	_ _ / _ / _ /
E-mail:	
Nombre de complexes	_ _

- 4. Inventaire des coûts sociaux supportés par l'agro-industrie
 - 4.1- Coûts supportés sur les sites d'hébergement du personnel du complexe

Nature des coûts supportés	Investissements	Entretien	Fonctionnement	Autres

Pour chacun des postes de coût, il s'agira d'en donner une description détaillée ainsi que la valeur monétaire et le poids dans les charges de l'Agroindustrie depuis sa présence dans la zone d'étude.

4.2- Coûts supportés par Agro-industrie au niveau des villages riverains

Nature des coûts supportés	Investissements	Entretien	Fonctionnement	Autres

Pour chacun des postes de coût, il s'agira d'en donner une description détaillée ainsi que la valeur monétaire et le poids dans les charges de l'Agroindustrie depuis sa présence dans la zone d'étude pour chacun des villages riverains qui devront être au préalable identifiés.

5. Gestion des coûts sociaux par l'Agro-industrie

- 1- Comment jugez-vous ces coûts par rapport à la rentabilité de votre entreprise ?
- 2- Avez-vous éprouvé le besoin de voir d'autres acteurs s'impliquer dans la gestion de ces coûts ? Si oui lesquels ?
- 3- Quelles démarches avez-vous déjà entrepris pour chacun des acteurs ?
- 4- Quels en ont été les résultats?
- 5- Les résultats sont ils favorables du point de vu de votre souhait ?
- 6- Si non, quels sont selon vous les facteurs de blocage?
- 7- Pensez-vous que ces acteurs sont capables de s'impliquer véritablement ? pourquoi ?
- 8- Quelles recommandations pouvez-vous formuler afin que chacun des acteurs des acteurs cités s'implique ?
- 9- Quel est le niveau de participation que vous souhaité avoir dans la prise en charge des coûts sociaux engendré par les populations ?

ENQUETE DES OPA EXEÇANT AU NIVEAU DES COMPLEXES SUCRIERS

Questionnaire

Septembre 2009

Les informations collectées seront utilisées à des fins scientifiques et opérationnelles.

Votre coopération sera grandement appréciée!

6. Grille des répondants : donner la qualité des intervenants

Gérant/ Directeur	Comptable	Secrétaire/ caissière	Magasinier central	Analyseur s	Peseurs	Délégués	Autre

7. Collecte et contrôle de données

	Collecte des données	Signature	Contrôle de la collecte	Signature	Saisie informatique	Signature
Nom des agents						
Date opération						

8. IDENTIFICATION DE LA COOPERATIVE

N°	Questions	Valeurs
ID1	DENOMINATION COMPLETE:	
ID2	DENOMINATION ABREGEE :	
ID3	Localisation du siège :	
ID4	Sous-préfecture :	
ID5	Département :	
ID6	Région:	
ID7	Date de création	
ID8	Numéro d'Agrément	
ID9	Date d'Agrément	
ID10	L'agrément a-t-il été publié au JO ?	
ID11	Nombre de membres à la création	
ID12	Zone d'activité	
ID13	Prévision de production de cacao à la création	EN TONNES _
ID14	Prévision de production de café à la création	EN TONNES _
ID15	Prévision autres production à la création	EN TONNES _
ID16	BOITE POSTALE :	
ID17	Téléphone fixe	
ID18	Fax:	
ID19	Cellulaire	
ID20	E-mail:	
ID21	Nombre de sections à la création	

9. FONCTIONNEMENT

9.1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

N°	Questions et Filtres	Valeurs
F1	Capital social à la création	L
F2	Capital libéré à la création	
F3	Montant de la part sociale à la création	
F4	Nombre total de membres actuel	
F5	Nombre femmes	
F6	Nombre hommes	
F7	Nombre de membres dans le CA	
F8	Droit d'adhésion à la création	
F9	Nombre d'AG prévue par les textes	
F10	Nombre de réunion du CA prévue par les textes	
F11	Nombre de commissaires aux comptes prévu à la création	
F12	Nombre de passages du CC par an (cf. statut ou règlement intérieur)	

F13- Composition du Conseil d'administration

N°	Fonction	Nom et prénom	Contact télépho- nique	Niveau d'étude Primaire 1 Secondaire général .2 Secondaire tech / prof. 3 Supérieur 4 Ecole coranique 5 Sans niveau 6 Autres (préciser) 7 Code Précision		Date d'entrée au CA
1	PCA					
2	Vice-PCA					
3	Secretaire G					
4	SG adjoint					
5	Trésorier					
6	Trésorier Adjoint					

F14- Composition du commissariat aux comptes

N°	Nom et prénom du CC	Siège social	Contact téléphonique

F15- Documents de gestion administrative

		Existence	Conformité	Tenue
N°	Documents administratifs	OUI1 NON2	OUI1 NON2	BONNE1 MOYENNE2 MAUVAISE3
1	Statuts			
2	Règlement intérieur			
3	Registre des sociétaires			
4	Registre des PV			
5	Rapports de Commissaires			
6	Autres ()			

9.2. FONCTIONNEMENT ACTIVITES

F16- Assemblées générales et conseil d'administration

Campagne	ASSE	CONSEIL D'ADMINISTRATION				
agricole	Nbre d'assemblées prévues Nbre d'assemblées réalisées Nbre de PV réalisés réu		Nbre de réunion de CA prévus	Nbre de réu- nion CA réalisés	Nbre de réu- nion PV réali- sés	
2008-2009				Î		
2007-2008						
2006-2007						

F17- Collecte de produits (quantité en tonnes)

Campagne agricole	Canne	vivrier	Autres produits
2008-2009			
2007-2008			
2006-2007			

F18- Prix des produits collectés

Campagne agricole	Canne (FCFA/Kg)	Vivrier (FCFA/Kg)	Autres produits
2008-2009			
2007-2008			
2006-2007			

F19- Modalité de collecte des produits (cocher les cases)

Compagno agricolo	Canne			Autres produits (vivriers y compris)		
Campagne agricole	Cash	Accompte	Crédit	Cash	Accompte	Crédit
2008-2009						
2007-2008						
2006-2007						

F20- Modalité de vente des produits (quantité)

Campagne agricole	Canne		Vivriers		Autres produits	
	Vendu localement	Vendu ailleurs	Vendu localement	Vendu ailleurs	Vendu localement	Vendu ailleurs
2008-2009						
2007-2008						
2006-2007						

F21- Programme de biens et services fournis aux coopérateurs au cours de l'année 2008-2009

N°	Désignation du bien ou service	Description	Coûts supportés par la coopérative
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

F22- Programme de biens et services fournis aux à l'OPA par le complexe sucrier au cours de l'année 2008-2009

(Il peut s'agir d'équipements, de formation, de fonds de roulement, d'intrants agricoles, d'autres frais)

N°	Désignation du bien ou service	Description	Coûts supportés par la coopéra- tive
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

F24- Problèmes majeurs de la coopérative

N°	Problèmes majeurs de la coopérative	causes	Solutions envisagées
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

10. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

10.1- RESSOURCES HUMAINES

N°	Questions et Filtres	Valeurs
C1	Nombre d'employés permanents	
C2	Nombre d'employés temporaires	
С3	Salaire moyen	
C4	Nombre d'employés déclarés CNPS	
С5	Nombre d'employés assurés	

C6- Liste du personnel permanent de la coopérative

N°	Fonction	Nom et prénom	Genre	Formation de base	Expérience prof en	Nbre de forma- tions reçues
1	Gérant/Dir					
2	Comptable					
3	Magasinier principal					
3	Sécretairer					
5	Chauffeur					

C7- Renforcement des capacités du personnel

Campagne	Nbre de formations	Nbre de personnes formées	Nbre de supports de formations disponibles
2008-2009			
2007-2008			
2006-2007			

C8- Thèmes de formation du personnel

N°	Thèmes de la formation	Nbre de personnes for- mées	Campagne	Formateur
1				
2				
3				
4				
5				

C9- Besoins actuels de formation du personnel

N°	Thèmes de la formation	Nbre de personnes à former	Démarches entreprises	Résultats
1				
2				
3				
4				
5				

C10- Renforcement des capacités des coopérateurs et administrateurs

Campagne	Nbre de formations	Nbre de personnes formées	Nbre de supports de formations disponibles
2008-2009			
2007-2008			
2006-2007			

C11- Thèmes de formation des coopérateurs et administrateurs

N°	Thèmes de la formation	Nbre de personnes formées	Campagne	Formateur
1				
2				
3				
4				
5				

C12- Besoins actuels de formation des coopérateurs et administrateurs

N°	Thèmes de la formation	Nbre de personnes à former	Démarches entreprises	Résultats
1				
2				
3				
4				
5				

10.2- EQUIPEMENTS PROFESSIONNEL

C13- Liste des équipements de la coopérative

Désignation	Nbre	Date	Etat	Financement	Observations
Ū		acquisition du	Bon1	Fonds propres. 1	
		premier	Moyen2	Prêt2	
			Mauvais3	Don3	
AMIONS DE 3 à 5 T					
CAMIONS DE 6 à 10 T					
CAMIONS DE 11 à 15 T					
CAMIONS DE + de 15 T					
TRACTEURS					
VEHICULE DE LIAISON					
AUTRES VEHICULES					
BASCULE 200 KG					
BASCULE 500KG					
BASCULE 1000 KG					
BALANCE ELECTRONIQUE					
HUMIDIMETRE					
SONDE					
MICRO-ORDINATEUR					
BACHE					
CAISSE DE FERMENTATION					
SAC EN JUTE					
FOUR DE SECHAGE					
SECATEUR					
PULVERISATEUR A DOS					
PULVERISATEUR A MOTEUR					
(ATOMISEUR)					
TRONCONNEUSE					
AUTRE (préciser)					

α	T . 1		C*
4 ' 1 /1	Inctal	lations	TIVAC
\ I ==-	HISTAL	iauons	11722

INSTALLATIONS FIXES	NOMBRE	SUPERFICIE TO-	CAPACITETO-
		TALE (m ²)	TALE (Tonnes)
MAGASINS DE STOCKAGE DANS LES VILLAGES		III	III
MAGASINS DE STOCKAGE CENTRAL	II_I	III	III
AUTRES BATIMENTS (PRECISER)			
	III	III	III
	III	III	III
ESPACES DE SECHAGE (pour tous les magasins)	III	IIII	IIII

5.3. GESTION FINANCIERE

N°	Questions et Filtres	Valeurs
C15	Capital social actuel	L_I_I_I_I
C16	Capital libéré actuel	
C17	Montant actuel de la part sociale	
C18	Droit d'adhésion actuel	
C19	Nombre de commissaires aux comptes actuels	<u></u>

C20- Activités des commissaires aux comptes

Campagne	Nbre de passages	Nbre de rapports
2008-2009		
2007-2008		
2006-2007		

C21- Existence et tenue des documents comptables

	Existence	Tenue/application
Désignation	Oui	Bonne
Manuel de procédures		
Journal		
Grand livre		
Pièces justificatives		
Balance de vérification		
Cahier de distribution d'intrants		
Fiche de stock		
Fiche de commande		
Plan de campagne		
Livre des inventaires		
Bilan exercice précédent		
Budget (investissement et fonctionnement)		

C22- Niveau des dettes de la coopérative

N°	Créancier	Montant obtenu	Montant remboursé	Utilisation de l'argent
1				
2				
3				
4				
5				

C23- Niveau des créances de la coopérative

N°	Débiteur	Montant attribué	Montant récupéré	Motif du prêt
1				
2				
3				
4				
5				

C24- Niveau de l'épargne de la coopérative actuelle

Caisse	Banque

C25- Bilan du dernier exercice :

Actifs	Montant	Passifs	Montant
Frais d'établissement		Capital social	
Immobilisations		Réserves	
Stocks		Subventions	
Valeurs réalisables		Résultat (excédent)	
Valeur disponible		Emprunt à moyen et long terme	
- caisse		Dette à court terme	
- banque			
Résultat (déficit)			
Total		Total	

N°	Questions	Valeurs
C26	Ce bilan a-t-il été déposé à la DDA	 1=Oui 2=Non
C27	Votre coopérative est-elle exportatrice de cacao ou de café ?	 1=OUI 2=NON
C28	Etes-vous en partenariat avec une institution quelconque pour un programme ou un projet spécifique d'amélioration de la qualité de vos produits ou pour l'amélioration de vos revenus ?	 1=OUI 2=NON
C29	Si oui, combien de projets auxquels vous participez ?	

11. CONTRIBUTION A LA GESTION DES COÛTS SOCIAUX

11.1- Contribution actuelle (l'année 2008 ou l'année en cours)

(Les coûts se rapportent aux besoins collectifs de la population C'est-à-dire l'éducation, l'eau, l'assainissement, l'électricité, les routes, la sécurité, les infrastructures socioculturelles, etc.)

N°	Désignation du poste de coûts	Description	Coûts supportés par la coopérative
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

6.2- Contribution future (l'année 2008 ou l'année en cours)

(Les coûts se rapportent aux besoins collectifs de la population C'est-à-dire l'éducation, l'eau, l'assainissement, l'électricité, les routes, la sécurité, les infrastructures socioculturelles, etc.)

N°	Désignation du poste de coûts	Description	Coûts total
1			
2			
3			
4			
5			
6			

lation des complexes sucriers
DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATIONS SUR LES COUTS SOCIAUX, LE
STATUT ET LA GESTION DES GROUPES DE POPULATION DES COM- PLEXES SUCRIERS
I LEAES SCENIERS
ENQUETE INDIVIDUELLE AUPRES DES MENAGES RESIDENTS SUR LES SITES DES COMPLEXES SUCRIERS
ENQUETE INDIVIDUELLE AUPRES DES MENAGES RESIDENTS SUR LES SITES DES COMPLEXES SUCRIERS
SITES DES COMPLEXES SUCRIERS
ENQUETE INDIVIDUELLE AUPRES DES MENAGES RESIDENTS SUR LES SITES DES COMPLEXES SUCRIERS Questionnaire
SITES DES COMPLEXES SUCRIERS
Questionnaire

Section 0 : Identification des ménages

CADRE RESERVE A LA	SAISIE
Région:	_
Département : Sous-préfecture : Nom du site : Nom du quartier/ secteur : N° du questionnaire : Nom du Chef de ménage Catégorie socioprofessionnelle du CM :	
Date de l'interview _// 2009	
Nom de l'enquêteur/_	_//
Nom du superviseur/_	_/_/ VISA
Début de l'interview:	Fin de l'interview : :
* Code Résultat 1 = Questionnaire mené à terme 4 = Différée 2 = Questionnaire partiellement rempli 5 = Autres (à préc 3 = Refus de répondre	ciser)

Section 1 : Caractéristiques Socio démographiques des membres du ménage (à administrer à tous les membres)

N°	Q101 Nom et prénoms de l'enquêté	Q102 Lien avec	Q103 Sexe 1=Masculin;	Q104 Age	Q105 Nombre d'années de présence sur le site (Si la per- sonne est née sur le site notez son âge)	Q106 Niveau d'étude atteint 0= Aucun; I= primaire; 2=secondaire; 3=supérieur /	Q107 Fréquentez-vous l'école ?	Q108 Si Oui, quelle classe fréquentezvous? (posez la question aux personnes de moins de 25 ans)	Q109 Ethnie	Q110 Religion
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										

Section 2 : Caractéristiques socioéconomiques des membres du ménage

Beetlon 2.	caracteristique	CD DUCIO	occomonnic	ques ues me	mores au	menage						
2.1 Activités exercées par les membres du ménage et évaluation de leurs revenus (À ne pas administrer aux élèves et aux moins de 10 ans) N°	Q2101 Qualification pr sionnelle	ofes-	Q2102 Quelle est votre acti- vité princi- pale ?	Q2103 Quelle est la périodicité du revenu que vous tirez de cette activité principale	Q2104 Quel est le montant de ce revenu par période	Q2105 Etes-vous un employé du complexe ? 1=oui ; 2= non Si non Q2110	Q2106 Etes vous un travail-leur permanent 1=oui; 2= non Si oui Q2109	Q2107 Etes vous un travail-leur sai-sonnier I=oui; 2= non	Q2108 Pendant combien de mois dans l'année travaillez vous sur le site (si saisonnier)	Q2109 Quel type de poste occupez-vous ?	Q2110 Quelle autre activité exercezvous Si aucune Q2114	Q2111 Tirez-vous un revenu de cette activité 1=oui; 2= non
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12					·	_						
13												
14												
15												

Section 2 : Caractéristiques socioéconomiques des membres du ménage (suite)

2.1 Activités exercées par les membres du ménage et évaluation de leurs revenus (À ne pas administrer aux élèves et aux moins de 10 ans)N°	Q2112 Quelle est la périodicité de ce revenu	Q2113 Quel	Q2115 Quel est le mon- tant total de ces autres revenus dans l'année ?	Q2116 Quel type d'épargne pratiquezvous 1= aucun 2= tontine 3= thésaurisation 4= compte bancaire Si aucun Q2118	Q2117 Quel est le montant global de votre épargne	Q2118 Quel est le montant global de vos dettes	Q2119 Quelle est la raison principale de votre endettement
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							

2.2 Cadre de vie et équipements du ménage

Les équipements concernent tous les membres du ménage, à administrer au CM

No	QUESTIONS ET MODALITES DE REPONSES								
Q2201	Taille du ménage Dont Personnes employées sur le complex Personnes de moins de 18 ans	e		Nombre de personnes à charge Dont Nombre d'enfants du CM					
Q2202	Type de logement Nombre de pièces _	ogement Autres Commodités Cuisine							
Q2203	Consommation d'eau (à cocher) Sources d'approvisionnement en eau 1= Raccordement installé par le complexe dans le ménage 2= Achat avec un autre ménage 3= Don fait par un autre ménage	 _ 9= autro 	4= puits 5= marigot es sources à préciser	 					
Q2204	Consommation d'électricité (à coc Sources d'approvisionnement en écl 1= Branchement installé par le complexe dans le ménage 2= Achat avec un autre ménage 3= Don fait par un autre ménage		4= Groupe électro 5= Lampe à tempê 9= autres sources	ete					
Q2205	Equipements fonctionnels à consom	mation électi	rique						
	Equipements Ampoules à incandescence Ampoules économiques Poste radio Téléviseur Réfrigérateur / Congélateur	Qtité	Equipements Magnétophone Ventilateur Fer à repasser VCD / DVD Climatiseur	Qtité	Equipements	Qtité			

2.3 Dépenses effectuées par les ménages

Les dépenses concernent tous les membres du ménage, à administrer au CM

N°	POSTE DE DEPENSES	UNITE DE TEMPS 0= gratuit, 1= année 2= semestre, 4= trimestre 6= bimestre, 12= mensuel 52= hebdo, 365= journalier	COUT UNITAIRE	ESTIMATION DU COUT ANNUEL = unité*coût unitaire	Qui supporte ces dépenses 1 = CM, 2= autres membres 3= don du complexe, 4= autres à préciser	OBSERVATIONS DE L'ENQUETEUR
Q2301	ALIMENTATION					
	Nourriture Combustible					
	Autres					
Q2302	LOGEMENT					
	Loyer					
	Frais d'entretien du logement					
	Autres					
Q2303	EAU: Abonnement					
	Factures					
Q2304	ELECTRICITE : Abonnement					
	Factures					
Q2305	SANTE					
	Achats de médicaments					
	Consultation / Hospitalisation					
	Autres					
Q2306	EDUCATION					
	Inscription et scolarité					
	Fournitures scolaires					
	Autres					
Q2307	TRANSPORT : Carburant					
	Frais d'entretien engins					
	Frais de transport					
Q2308	HABILLEMENT					
Q2309	COMMUNICATIONS					
Q2310	TRANSFERTS AUX PROCHES					
Q2311	AUTRES DEPENSES (préciser)					

Section 3: Relations populations / Administration du complexe

Cette partie concerne tous les membres du ménage, à administrer au CM

N°	Services fournis par le complexe	Niveau d'impor tance	Niveau de satisfaction	Principal problème ren- contré	Principale solution pro- posée	Possibilité de prise en charge	Si non pourquoi					
	ervices fournis : éducation, santé, ea er la propension du ménage à suppo			ansport, voiries, marchés, mic	roprojets, activités culturelles,	etc.						
	Observations générales											

Fiche de dénombrement des ménages

Département :	
Sous-préfecture :	
Nom du site :	

Numéro de la fiche de dénombrement $|__|$

N Ordre	Q01 Nom et prénoms du CM	Q02 Sexe du CM M F	Q03 Taille du mé- nage	Q04 Activité pple du CM Noter et codifier	Code catégorie socioprofession- nelle 0 = non employé 1= manœuvre 2= ouvrier spécialisé 3= agent de maîtrise 4= cadre	Résultat du tirage (à cocher)
01						
02						
03						
04						
05						
06						
07						
08						
09						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17			_			
18					<u> </u>	
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						

Rapport Ferké 1 & 2 – Diagnostic & recommandations sur les coûts sociaux, le statut et la gestion des groupes de population des complexes sucriers

Emargement

Fiche de Relevé des codes des cm

Nom du site :	
Numéro de la fiche de relevé	

Rang Attribuer un numéro continu	Code CM Inscrire les codes des CM de même catégorie	Rang Attribuer un numéro continu	Code CM Inscrire les codes des CM de même catégorie	Rang Attribuer un numéro continu	Code CM Inscrire les codes des CM de même catégorie
///		///		///	
///		///		///	
///				///	
///			_	///	
///			_	///	
///			_	///	
///				///	
///		///		///	
///		///		///	
///		///		///	
///		///		///	
///		_	_	///	
//_/		///		///	
///			_	///	
///				///	
///		<i> _ </i>		///	
///		///		///	
///		<i> _ </i>		///	
///				///	
///			_	///	
///		_		///	
///		<i> _ </i>		///	
//_/		<i> _ </i>	_	///	
//_/		_	_	///	
///		_	_	///	

 $\emph{Code CM} = \emph{Num\'ero de la fiche de d\'enombrement} + \emph{N Ordre CM} = |_|_|_||_||$

Fiche de tirage des ménages

Nom du site :	
Numéro de la fiche de tirage Code de l'activité principale des CM = (i= 0, 1, 2, M _i : Nombre de CM de catégorie i dénombrés M : Nombre total de CM dénombrés D : Départ,	M = M = ALEA : Nombre aléatoire ε] 0, 1 [=
<i>M</i>	$PAS \times ALEA = \dots$

N Ordre de tirage	Calcul	Rang tiré Arrondir a l'entier proche	Code CM Reporter les codes des CM tirés	Nom et prénoms du CM Reporter les noms des CM tirés	Localisation précise du CM
N1	= D=	=			
N2	= N1 + PAS=	=			
N3	= N2 + PAS =	=			
N4	= N3 + PAS=	=			
N5	= N4 + PAS=	=			
N6	= N5 + PAS=	=			
N7	= N6 + PAS=	=			
N8	= N7 + PAS=	=			
N9	= N8 + PAS=	=			
N10	= N9 + PAS=	=			
N11	= N10 + PAS=	=			
N12	= N11 + PAS=	=			
N13	= N12 + PAS=	=			
N14	= N13 + PAS=	=			
N15	= N14 + PAS=	=			
N16	= N15 + PAS=	=			
N17	= N16 + PAS=	=			
N18	= N17 + PAS=	=			
N19	= N18 + PAS=	=			
N20	= N19 + PAS=	=			
N21	= N20 + PAS=	=			
N22	= N21 + PAS=	=			
N23	= N22 + PAS=	=			
N24	= N23 + PAS=	=			
N25	= N24 + PAS=	=			

NB: Retenir au moins un ménage par catégorie socioprofessionnelle quelque soit sa représentativité

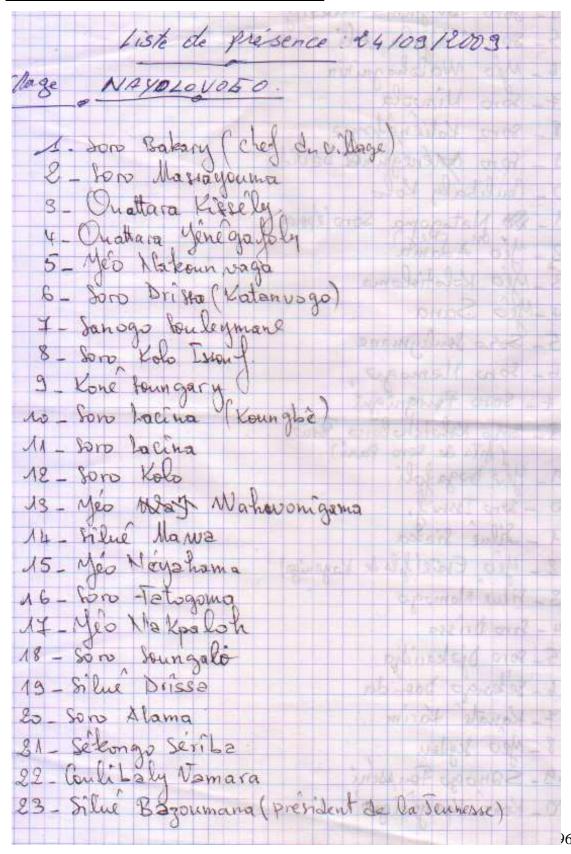
Annexe 8 : Personnes rencontrées FERKE

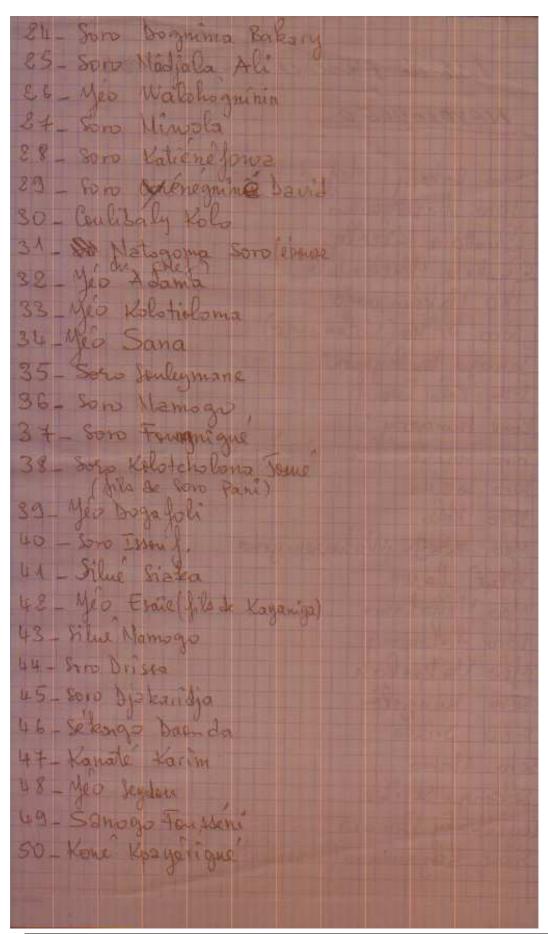
Noms et prénoms	Structure	Fonction
M Emanuel Bourbon	SUCAF	Directeur du Complexe
Mme DOSSO	SUCAF	DRH, Assurant l'intérim du Directeur
		du Complexe
M. Ousmane	SUCAF	Comptable général
M. KOUADIO	SUCAF	Chef de Services généraux
Mme TRAORE Sita	SUCAF	Chef de service personnel Ferké1
M. TUO Bouraihima	SUCAF	Chef de service personnel Ferké 2
Dr Dion Gérôme	SUCAF	Médecin (Ferké 1&2)
Mme Silué Madelaine	SUCAF	Chef de service contentieux Ferké 2
M LOROU SAKY	SUCAF	Chef de service Energie
M Sylvain Coulibaly	SUCAF	DTA
M TUO	SUCAF	Chef de Labo
M SILUE Bakary		Conseiller Pédagogique
SG et Chef de service technique*	Conseil général de Ferké (La	rencontre a eu lieu à Abidjan)

^(*) La rencontre de ses deux personnalités du conseil général a eu lieu à Abidjan !

Annexe 8 : Liste des personnes rencontrées

Liste de présence aux séances de MARP





	400
28.09.200	g Village Extension
6 Calibaly Bigliofory	26) Mme Kone Karidia Katien
Ri lui Fangation	27 Sozo Eicha
Soro Nou fou	28) Assomoi Moustan
Tuo seissa	29 Koné Celestin Jule
19e0 Lightsfori	30) Coullary Sanga
geo kigha foio	30) N JaCian Assiman
Coulitaty souds	3) Comattana Odice
geo Gninegneri	3) Kone Kifory Ardjourna.
Situe Greninfoli Sanoso Mintou	34 Chattara Veronique
Those Kidoudane	36) Seko Quattara
Quattara Soumingin	37) I See Silve Kloyeri
Silué Sangantougo	38) Cheathara Pe You dan.
4) Silve Oklo Janganan	39) Si Cué to fra
1 yeo Wanto	40)
Elie tora Zanga	
Toure Sanga Karim	
) Guen dat Elvic	
9) Kone Sie	
Bakayoko Tchadjoi	
1 Coule la ly salif.	
Coulitary Katia	
4) Zinė Antoin	
Skort Quaxi	
	CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF

Liste de présence à la rencontre avec la coopérative

Linte	de Présence	
Nom & Prenomina MANGE Track New Two Polyton	Qualité en mari	
Silve Miguissigue Lone Graousron Maroute Hontre	Presidente Gerant Skere John Grendral	07.46,10 gc
Travelé Hontré Eravie Levien Kohi Lassoum	Vice President	04-75-96-60 05-68-95-9: 07-21-61-48 09-40-51-56
Houssa Houssa	Deli gui	07-64-73-06
DALE BA ROSELINE	TRESCRIERE Stay to	09-05-44-97